LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Dimanche 11 Novembre 1917
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. — Rédact'on 2.72, 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
42e ANNEE — 10 cent. — No 14.889

Chronique Parisienne

Croix de guerre. — La soupe. — Œufs et bottines. — Ceux qui donnent. — Crime et sottise. — Femmes et femmes

L'honorable député qui a osé demander que les soldats ayant compté deux ans de service sur le front fussent de droit titulaires de la Croix de guerre, a excité un mouvement de gaîté ; cependant, en réfléchissant si peu que ce soit, on se dit qu'au cours de deux années passées dans les tranchées, sur le front, il n'est pas un soldat qui n'ait eu son heure d'héroïsme.

Mais, tout le monde étant décoré, personne ne serait récompensé.

Quelqu'un aussitôt a protesté contre l'usage que l'on a adopté de donner des Croix de guerre à des individus qui n'ont pas quitté les dépôts ou y sont arrivés après avoir passé tout au plus deux mois aux armées.

Eh ! il y a bien quelque chose à dire sur ce sujet dont on parlera beaucoup après la guerre.

Disons que nombre de très braves garçons, qui ont fourni un effort considérable n'ont pas eu la chance d'avoir cette humble récompense.

Nous en avons connu qui n'ont pas obtenu davantage après avoir été asphyxiés, ensevelis, marmités copieusement durant trois années consécutives, les chefs tués à leurs côtés n'ayant pu les signaler. Ils sont restés infirmes, très menacés dans leur vie, et la petite Croix de bronze a paru suffisante pour eux.

Seulement, comme disait à ses soldats un grand meneur d'hommes : Quand vous direz : « J'étais à cette bataille », on vous répondra : Voilà un brave !

Ce qui fut vrai alors l'est encore aujourd'hui ; quand on aura créé l'insigne de la grande guerre, que porteront tous les soldats sans exception, on dira en regardant l'un ou l'autre : Voilà un brave !

Le hasard des voyages nous a mise souvent en face de poilus dont le visage et l'attitude racontaient, sans que l'homme eût besoin de parler, de durs et sublimes labeurs ; ils n'avaient pas tous la Croix de guerre.

⁂

Un cuistot du front m'a dit : Il faut faire aimer la soupe ; on ne le sait pas assez ! le bouillon qui ressemble à de l'eau, si bon qu'il soit, ne plaît à personne.

Mais, si vous mettez dans toutes les soupes, soit une bonne poignée de riz ou une grosse mie de pain et passez cela à la passoire, vous avez le velouté qui fera aimer votre potage. Cela convient à toutes les soupes.

Il y a quelques années, une campagne active fut menée contre la soupe qui, prétendaient certains médecins, dilate l'estomac. Autrefois, on disait au contraire : Il n'y a pas de mauvais estomacs chez les mangeurs de soupe.

Qui a tort ? qui a raison ?

Reconnaissons qu'à l'époque où les pensionnaires des lycées et des grandes institutions mangeaient la soupe trois fois par jour et consommaient des légumes secs en quantité : haricots, lentilles, pois, etc., ces enfants se portaient mieux que chez eux. Evidemment, nous n'avons pas mal fait de changer tout cela ; mais, en temps de guerre, il faut bien y revenir, encore que les haricots soient devenus presque un plat de luxe tant le prix s'en est accru.

Il ne manque pas de ménages dans lesquels on ne jette plus rien sauf les pelures de pommes de terre ; tout se lave à grande eau et s'emploie. Le légume entier est nourrissant, sain aussi.

⁂

Il faut constater que dans les villes et aux alentours, beaucoup de femmes qui s'indignent tout haut, avec des gestes éloquents, quand elles ont payé les œufs 4 fr. 50 la douzaine, sont chaussées aux jours des grandes toilettes, de bottines à prix fort.

Elles disent *tranquillement* : C'est une horreur ! J'ai payé mes bottines soixante francs ! Comment voulez-vous tenir à une dépense pareille !

On a tort de ne rien répondre à ces plaintes d'ailleurs plus modérées que celles motivées par le prix des denrées.

Pour notre compte, une femme qui a payé ses bottines 60 ou 80 francs, ne nous attendrit point du tout ; elle nous fait rire — en ce temps, un sourire fait du bien — nous disons simplement :

Chère madame, si vous avez payé ce prix, c'est d'abord que vous le pouvez ; ensuite, c'est que vous êtes coquette avant tout. Rien ne coûte plus cher que l'entretien d'un défaut ; nous ne dirons pas d'un vice. Oh ! je sais bien que vous répondrez : Ces bottines sont de première qualité et dureront plus que d'autres moins élégantes !

En admettant que ce soit bien prouvé et ce ne l'est point, la question des moyens reste posée. Si vous n'aviez pas eu soixante francs de disponibles, nous pensons que vous ne vous fussiez cependant pas résignée à marcher les pieds nus.

Il en est de même s'il s'agit de dames qui nous présentent un joli tissu payé 35 francs le mètre. Il est bien évident que cela suppose de grands moyens.

A côté de ces cas fort communs, constatons avec joie qu'une quantité de femmes achètent à bien plus bas prix ce qui est nécessaire à leur entretien et se procurent, pour la différence, des étoffes chaudes, communes, pour vêtir les enfants pauvres dont nos villes sont surpeuplées.

Nous voudrions que les noms de ces personnes si noblement généreuses, qui alimentent et vêtent les enfants des réfugiés, fussent publiés avec éloges, ce qui encouragerait les tièdes, arracherait les égoïstes à leur indifférence et serait une leçon aux riches qui ne veulent rien abandonner de leur superflu.

⁂

Chaque jour amène ses surprises : le grand film se déroule devant les yeux des Parisiens qui ne s'étonnent plus, eux les perpétuels étonnés.

Les noms les plus imprévus s'inscrivent à la suite les uns des autres : M. X... a trempé le bout du doigt dans ce scandale, M. Y... s'y est trempé jusqu'aux coudes.

Tel a fourni un laissez-passer, tel autre a protégé ouvertement ! les chèques ont circulé, les chéquards aussi. Partout où les troupes de tel allié ont été surprises, le monsieur qui a touché la forte somme pour vendre les secrets de la défense a passé. Les tracasseries ont été réservées aux toutes petites gens pour le cours ordinaire de leur mince existence ; mais, l'habitude est prise.

Les grands coquins passent partout ; ce n'est pas d'hier que la fameuse clé d'or ouvre toutes les portes.

Quant aux individus simplement coupables d'imprudence, de légèreté, ils devront apprendre à leurs dépens que les circonstances changent l'espèce des fautes ; que, ce qui n'était que suffisance, faiblesse et sottise, peut être, vu la circonstance de guerre, être tenu pour un vrai crime.

Et, que de femmes dans l'affaire ! Ils savent bien les ministres de Guillaume de Prusse, que la femme est toujours un merveilleux agent de guerre, qu'elle est l'appeau au moyen duquel on prend les hommes, qu'elle passe inaperçue, comme inoffensive, insoupçonnée d'ailleurs. Plus elle est cotée comme femme de plaisir, plus on sourit sur son passage au lieu de l'arrêter.

Et, quand elle est prise, on en parle comme d'une femme qui n'est pas du commun : comment donc ! Elle est frottée de princes, de hauts personnages, de financiers colossaux.

Là-bas, sur le front, d'autres femmes, aux ambulances, vivent parmi les râles, recueillent les suprêmes plaintes, essuient les dernières sueurs, parcourent souvent les champs de bataille. Un médecin-major nous a conté qu'il avait dû, de force, fourrer son ambulancière dans un boyau de tranchée pour l'empêcher de courir sous la mitraille avec une folle audace.

Les noms de ces femmes-là qui n'auront pas retenti dans les colonnes de nos journaux, où s'étalent les scandales, il faudra les inscrire dans un livre où ne se trouveront rien autre que ceux des héros et des plus nobles héroïnes.

On doit savoir que pour une femme qui trahit, il en est mille qui se dévouent jusqu'à la mort, jusqu'au martyre.

La guerre, qui a eu ses tombes profondes, ses ensevelissements, ses abîmes, aura aussi ses sommets et ses piloris.

Héros et traîtres, infirmières et espionnes, chacun aura sa place dans la gloire comme dans l'opprobre.

Et se sera justice.

UNE MARSEILLAISE.

La Situation extérieure

Un débat en Comité secret à la Chambre

Paris, 10 Novembre.

Il a été fort question hier, dit le « Petit Parisien », dans les couloirs du Palais-Bourbon, que mardi prochain, la Chambre, d'accord avec le gouvernement, se réunirait en Comité secret, à l'effet d'entendre une communication de M. Painlevé sur la situation extérieure.

S'il en était ainsi, il est à présumer — c'est du moins l'opinion générale — qu'en raison de la gravité des événements d'Italie et de Russie, la communication du gouvernement serait suivie d'un débat dont l'importance ne saurait échapper à personne.

PROPOS DE GUERRE

Nocturne

Si vous souffrez d'insomnie et que vous vouliez vous offrir quelques distractions licites, allez vous poster entre 11 heures du soir et 2 heures du matin, à l'angle de la rue Saint-Ferréol et de la Cannebière. Vous y assisterez à une course automobile des plus réussies ; sur la chaussée boisée, piste idéale, passent en coup de mistral des autos où se cramponnent les uns aux autres comme des naufragés sur un radeau, de hardis jeunes gens et de non moins hardies jeunes femmes.

L'autre nuit, j'assistai ainsi à un match palpitant, au cours duquel un agent de police faillit payer de sa vie l'audace de stationner en bordure du trottoir. Et je me demandais :

— Comment donc font ces élégants sportsmen pour se procurer de l'essence, alors que l'administration vigilante n'en délivre que des quantités réduites aux gens qui font quelque chose, et pas du tout aux gens qui ne font rien ? Le transport rapide et nocturne de quelques jeunes femmes empanachées rentre-t-il dans la catégorie de la circulation commerciale ou de la circulation industrielle ? C'est un point qui devrait être fixé.

Et je pensais encore :

— Heureux les jeunes hommes qui ont un père dans l'industrie. Non seulement ils ont de jolies petites amies, ce que le sage roi Salomon appréciait, mais ils ont aussi une automobile pour les promener quand elles sont fatiguées du poker et de l'éther, une automobile et de l'essence, car une auto sans essence ce n'est pas grand'chose, tandis qu'une auto avec de l'essence, tant qu'on en veut, c'est admirable et très malin.

Oui, je me disais cela, l'autre nuit, tandis que les rapides autos faisaient passer la silhouette fuyante et frêle des petites femmes amoureuses de vitesse dans la parcimonieuse clarté des becs de gaz de guerre ; ces becs de gaz sur lesquels les meilleures autos tombent quelquefois.

ANDRE NEGIS

LA GUERRE

Lutte d'artillerie sur la Meuse et Coups de main dans divers secteurs

LES ANGLAIS PROGRESSENT AU NORD-OUEST DE PASSCHENDAELE

Paris, 10 Novembre.

Les ministres réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, se sont entretenus de la situation militaire et diplomatique ainsi que des affaires en cours.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 10 Novembre.

Je mentirais si je disais que la création de l'état-major interallié répond à ce que j'espérais et à ce que je crois nécessaire. Non pas que j'ai des réserves à faire, quant à sa composition, que je trouve parfaite, mais parce que son rôle ne paraît pas répondre aux circonstances.

On nous donne un organe de renseignements, une source de documentation, alors que c'est un instrument d'action qu'il nous faut. La réalisation obtenue, après quarante mois de guerre, est sans doute utile et de nature à rendre des services, mais elle n'est pas complète. Il nous faut l'unité de commandement et plus que jamais je persiste à penser que si les gouvernements alliés ne nous la donnent pas, c'est qu'ils n'ont pas des nécessités, le même sentiment que leurs peuples.

Ceci dit, je n'ajouterai qu'un mot sur les opérations d'Italie : la retraite paraît terminée. De nouveaux événements vont maintenant s'engager.

Les événements de Russie, pour si douloureux qu'ils soient, ne changent pas grand'chose à la situation. Si l'armée russe fait défaut, l'armée américaine va la remplacer. Une autre est prête à intervenir.

MARIUS RICHARD

Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais

10 Novembre.

Ce matin au petit jour, nos troupes ont attaqué les positions allemandes au nord et au nord-ouest de Passchendaele.

Les premiers rapports reçus signalent qu'un bon progrès a été réalisé.

Le temps est devenu mauvais, avec bourrasques et fortes pluies.

Le Retour de MM. Painlevé et Lloyd George

Paris, 10 Novembre.

M. Painlevé, président du Conseil des ministres, et M. Franklin-Bouillon, ministre des Missions à l'étranger, revenant d'Italie, sont arrivés aujourd'hui à Paris, à 13 h. 30 par train spécial. Le président du Conseil est monté immédiatement en automobile pour se rendre au ministère de la Guerre.

Annecy, 10 Novembre.

M. Lloyd George, venant d'Italie, est arrivé hier en automobile à Annecy, à 1 heure. Il était accompagné d'une général anglais et de plusieurs officiers supérieurs. Il est repartl à 3 heures pour Aix-les-Bains.

L'Aide du Japon aux Etats-Unis

Londres, 10 Novembre.

On mande de Washington au Times *à la date du 8 :*

Un nouvel accord a été conclu entre les Etats-Unis et le Japon en vertu duquel les Etats-Unis fourniraient au Japon des plaques d'acier en quantité suffisante pour mettre à exécution son programme de construction navale.

En retour, le Japon prêtera un grand nombre de navires et coopérera dans la plus large mesure à la campagne contre les sous-marins.

L'Armée russe se réorganisera-t-elle ?

Le général Gourko espère que la situation s'améliorera

Paris, 10 Novembre.

Le *Figaro* publie une interview du général Gourko, notre hôte depuis trois jours qui fut pendant quatre mois généralissime des armées russes, emprisonné au début de la révolution et finalement exilé par le gouvernement provisoire russe. Le général Gourko dit qu'il est inexact que la famille impériale ait été favorable aux Allemands. Ce sont des légendes. Une des conséquences de la révolution est la désorganisation de l'armée. Il dit qu'accompagné d'Alexeief il a conjuré le gouvernement provisoire d'empêcher cette désorganisation

Le général Gourko en terminant dit que les intérêts de la Russie et des Alliés sont solidaires. La Russie ne peut pas vivre sans Alliés à moins de tomber sous la domination économique de l'Allemagne. Il espère que la situation actuelle aura une fin prochaine et ce jour-là le soldat redeviendra ce qu'il était hier.

VENIZELOS A PARIS

Paris, 10 Novembre.

M. Venizelos arrivera dimanche matin à Paris, venant de Nice. Il assistera au service de l'église orthodoxe et recevra la colonie hellénique à l'hôtel de la légation.

Le Banquet de Guild-Hall

La situation politique et militaire. — La lutte pour la victoire. — Discours de MM. Curzon et Bonar Law.

Londres, 10 Novembre.

Le banquet annuel du Guild-Hall a eu lieu hier soir. Il réunissait 800 convives parmi lesquels MM. Bonar Law, lord Curzon, lord Derby, sir Eric Geddes, ministre de la Marine et l'amiral Jellicoë. Le trait saillant de la réception a été l'accueil enthousiaste fait aux ambassadeurs de France, d'Italie et des Etats-Unis, accueil peut-être plus chaleureux encore à l'adresse de l'ambassadeur d'Italie, auquel les convives ont désiré manifester une sympathie plus particulièrement chaleureuse.

Les ministres de Serbie, de Roumanie, de Grèce ont été l'objet d'un accueil très chaud et les ministres de Portugal et du Brésil ont été aussi très sympathiquement applaudis.

LA VICTOIRE POUR LA PAIX DU MONDE

Lord Curzon, portant un toast aux Alliés, a dit : Voici la quatrième année successive où la première place sur la liste du toast est donnée à nos alliés. Ce n'est seulement que par une action concertée que les Alliés, avec abnégation et concentration d'intentions, que nous pouvons espérer obtenir la victoire que nous cherchons, ainsi que la paix du monde. Aujourd'hui l'alliance commune comprend dix-sept Etats. Qui est-ce qui les a unis ? Ce n'est-il pas la conviction que, à moins que l'esprit qui anime le kaiser et le peuple allemand soit broyé et détruit, le monde ne serait pas un endroit où les nations libres pourraient vivre.

POUR LES PAYS OPPRIMES

Lord Curzon parla des souffrances de la Belgique, cette héroïne en train d'attendre patiemment une libération que les commandements de conscience et l'engagement des Alliés lui assurent. La Serbie, dit-il, avec ses vaillants et indomptables soldats est toujours en train de combattre pour la terre que nous nous sommes engagés d'honneur à lui rendre en entier.

Lord Curzon fait ensuite allusion à la vitalité indomptable de la Roumanie ; ajoutant : la petite Grèce maltraitée est en train avec Venizelos de se frayer un passage à travers les mailles des intrigues et de faire flotter le drapeau de l'Hellade, une fois de plus, à l'avant-garde de la liberté. Lord Curzon parle aussi de la présence des troupes portugaises sur le front Ouest.

LA COOPERATION AMERICAINE

Parlant de l'Amérique, lord Curzon dit : Une chose dont nous pouvons être certains, c'est que tout ce qui peut être accompli par les ressources de ce grand et étonnant pays par l'esprit et l'ardeur de son peuple, par le calme et l'inflexibilité de son président, tout ce qui peut être fourni à la guerre par les ressources des Etats-Unis et de son peuple, est et sera fourni.

Lord Curzon continuant dit : A deux de nos puissants alliés en qui nous avons pleine confiance, nous offrons nos sympathies respectueuses et nous comptons bien que la valeur et le courage du peuple russe transperceront les ténèbres épaisses qui, en ce moment, planent sur ses destinées.

Le peuple et les hommes d'Etat d'Italie font face aux difficultés qui les assaillent avec la ferme résolution digne de la race dont ils sont les fils et des traditions transmises par leurs ancêtres.

LA SITUATION EN RUSSIE

M. Bonar Law, répondant au toast, pour le gouvernement, excuse l'absence de M. Lloyd George ; il dit : Je ne peux rien ajouter aux paroles de lord Curzon relativement à la Russie. L'avenir de la Russie est aujourd'hui un livre scellé, mais il ne faut pas désespérer, car les Russes sont un grand peuple. Qu'arrivera-t-il ? Nous l'ignorons. Toutefois, les avantages du triomphe russe sont perdus jusqu'ici. Mais les ressources du peuple américain ont été jetées dans le plateau de la balance, de la justice et de la liberté. Les Américains ont montré dans la paix une adaptation, une énergie, un esprit de ressource qui se manifeste aujourd'hui dans la guerre et qui ne fléchira pas. Nous comptons sur l'Amérique, mais aussi sur nous-mêmes. J'essaierai de faire une esquisse de ce que notre pays a fait.

L'EFFORT BRITANNIQUE

M. Bonar Law rend hommage à la marine marchande ajoutant qu'il n'oubliera jamais l'assassinat du capitaine Fryatt, dû non pas à une brutalité accidentelle, mais perpétré de propos délibéré. Les Allemands voulaient, en employant ces moyens, jeter l'effroi parmi nos marins, mais au contraire, jamais ceux-ci ne restèrent si peu de temps à terre ou ne manifestèrent une pareille disposition de demeurer sur mer.

L'ITALIE SERA SECOURUE

M. Bonar Law, parlant des opérations contre l'Italie dit : Elles ne sont pas exécutées entièrement pour des raisons militaires, mais en partie pour des raisons politiques, en partie dans l'espoir de diviser les Alliés, et en partie à cause de la nécessité de maintenir le moral du peuple allemand. Les Allemands ne pourront jamais triompher avant d'avoir battu les armées française et britannique.

M. Bonar Law continue : Or, aujourd'hui, les Allemands sont plus loin que jamais d'avoir atteint ce résultat. M. Bonar Law décrit la résistance de la Roumanie comme un des incidents historiques de la guerre.

LA PAIX PAR LA VICTOIRE

Il conclut en disant que le seul chemin qui conduise à la paix est une longue et raboteuse route qui mène à la victoire. Tous les belligérants avancent en chancelant sous le fardeau. La question est de savoir lequel va tomber à terre.

M. Bonar Law termine ainsi : J'ai foi dans le tempérament de notre peuple et dans la justice de notre cause. La lutte actuelle est une lutte entre les peuples libres et le despotisme, un grand seigneur de la guerre. Nos soldats et ceux de nos alliés savent pourquoi ils combattent et leur cœur ne faillira pas.

1.197e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 10 Novembre.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Sur le front, au nord-ouest de Reims, la nuit a été marquée par une série de tentatives ennemies sur nos tranchées et nos petits postes, notamment dans les secteurs de Loivre, Courcy et du Godat.

Repoussé par nos feux, l'ennemi n'a pu aborder nos lignes en aucun point.

De notre côté, nous avons réussi, à l'est de la Neuville, à pénétrer dans une tranchée allemande dont nous avons détruit les abris.

Sur la rive droite de la Meuse, la lutte d'artillerie a continué, assez vive, sur le front du bois Le Chaume où l'on signale des engagements de patrouilles, qui nous ont permis de faire des prisonniers.

Dans les Vosges et en Alsace, au cours d'une incursion dans les lignes ennemies, au nord-ouest de Senones et à l'est de Seppois, nous avons infligé des pertes sensibles à l'ennemi.

Rien à signaler sur le reste du front.

AVIATION

Des avions ennemis ont lancé une cinquantaine de bombes sur la région de Dunkerque : trois morts et trois blessés.

L'hôpital de Zuydcoote a été également attaqué par les avions ennemis, qui ont jeté des bombes incendiaires.

Sept personnes appartenant au personnel de l'hôpital ont été tuées et neuf blessées.

SUR LE FRONT ITALIEN

L'ennemi marche sur la Piave

Rome, 10 Novembre.

Le Conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui ; MM. Orlando et Sonnino ont entretenu longuement leurs collègues de la conférence de Rapallo. Le Conseil a chargé M. Orlando de prendre des accords avec les présidents de la Chambre et du Sénat pour la convocation du Parlement.

Communiqué officiel

Rome, 10 Novembre.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Du Stelvio au val Sugana, l'activité combative a été normale. Une attaque ennemie contre nos positions avancées dans la vallée du Ledro a été promptement repoussée bien que précédée d'une forte préparation d'artillerie.

Dans la zone montagneuse, entre le val Sugana et la vallée de la Piave, des actions locales ont eu lieu. Au Bricon, une poussée ennemie a été arrêtée. Au Lorenzago, une de nos arrières-gardes, qui était restée isolé s'est ouvert de vive force un passage à travers le pays occupé par l'ennemi.

Dans la plaine, depuis la gare de Sucegana jusqu'à la mer, nos arrières-gardes s'étant libérées de la pression ennemie en combattant sont passées sur la rive droite du fleuve et ont fait sauter ensuite les ponts.

Pendant la nuit dernière, cinq de nos dirigeables ont efficacement bombardé les passages sur le Tagliamento, à Latisana et à Motta di Livenza et les troupes ennemies en marche sur les voies d'accès au fleuve.

Une adresse de M. Orlando au commandement suprême

Rome, 10 Novembre.

M. Orlando, aussitôt arrivé à Rome, a envoyé au nouveau commandement suprême des armées italiennes la dépêche suivante :

Général Diaz, chef d'état-major de l'armée de la zone de guerre :

Avec l'âme que Votre Excellence comprend bien, même si mes paroles n'essaient pas de l'exprimer entièrement, j'envoie à Votre Excellence un salut cordial et un souhait fervent.

Le gouvernement et le pays ont le sentiment de la gravité formidable de cette heure, mais en eux reste l'inébranlable foi que l'armée italienne saura accomplir tout son devoir, afin que tout le lambeau de la patrie soit délivré de l'envahisseur et que notre juste cause obtienne une victoire méritée.

La retraite continue

Paris, 10 Novembre.

En ce qui concerne les opérations en Vénétie, la retraite se poursuit sur la Piave. Les communiqués ennemis confirment le franchissement de la Livenza et ajoutent que les troupes austro-allemandes poursuivent leur poussée sur les routes alpines et dans la plaine, en dépit de la résistance des troupes italiennes et se rapprochent de la Piave au milieu des tourmentes de neige et de la pluie torrentielle.

La marche de l'invasion austro-allemande

Genève, 10 Novembre.

D'après les journaux italiens, les armées d'invasion suivent la marche suivante : l'armée de Boroevich et celle de von Below marchent dans la plaine, la première dans la direction Monfalcone-Latisana-Portogruaro, la seconde dans la direction Udine-Codroipo-Pordenone. En même temps, l'armée de l'archiduc Eugène descend des Alpes Carniques et celle de Krobatin des Alpes Dolomitiques. L'armée de Conrad se tient prête dans le Trentin pour donner un coup de massue au point qui paraîtra le plus indiqué.

Le point de conversion générale des armées ennemies en marche est la Piave, qui ouvrirait aux envahisseurs la route de Venise.

Les fugitifs redoutent surtout qu'une fois arrivés à la Piave ou à l'Adige, les Austro-Allemands se retranchent sur la rive d'un de ces fleuves en évitant la guerre de mouvement, car dans ce cas leur retour au foyer domestique serait retardé de plusieurs mois et peut-être de quelques années.

Les critiques militaires croient au contraire que les Austro-Allemands veulent pousser le plus vite possible les opérations en Italie pour offrir de nouveau la paix dès qu'un résultat important tel que l'occupation de toute la Vénétie serait effectué.

On espère que la présence à Udine de l'empereur Charles et de l'impératrice Zita empêchera tout excès et avant tout la dévastation des œuvres d'art.

Le repli sur les lignes de défense

New-York, 10 Novembre.

Le correspondant de l'Associated Press auprès de l'armée italienne lui télégraphie de Padoue le 8 novembre, 18 heures :

Le communiqué du général Diaz résume avec une brièveté toute militaire deux points essentiels de la situation d'aujourd'hui relatifs à la résistance et à l'action valeureuse des arrière-gardes s'opposant à l'avance de l'ennemi.

Le silence sur les mesures concernant le haut commandement est imposé par des nécessités militaires, de sorte qu'il est impossible de faire aucun commentaire en dehors de l'annonce officielle.

On a des indications que les Alliés commencent à avoir conscience du fait que le coup de l'ennemi n'est pas porté à l'Italie seule, mais à tous les Alliés, dans le but de les écraser l'un après l'autre. A la ruée contre la Serbie, contre la Roumanie, contre la Russie succède celle contre l'Italie dans l'intention de mettre ce pays hors de combat avant que les Etats-Unis soient capables de faire sentir toute leur puissance.

La ligne de la Livenza a quelques avantages sur celle du Tagliamento. La chaîne de Tréyise donnant aux Italiens des positions dominantes, mais la Livenza n'a jamais été considérée comme devant servir à une défense permanente, et son rôle est à l'heure actuelle le même que fut celui du Tagliamento, c'est-à-dire de retarder l'ennemi de façon à permettre à la concentration des troupes alliées de s'effectuer sur les positions établies plus à l'arrière.

L'Yser a démontré qu'un petit fleuve peut arrêter l'avance d'une armée et la Livenza peut encore être l'Yser de l'Italie.

Les conditions climatériques sont défavorables. Un automne exceptionnellement doux a succédé aux déluges de l'équinoxe. Les Italiens subirent toutes les conséquences de ce déluge durant leur retraite et la congestion principale est résultée du fait que le Tagliamento était gonflé par les pluies.

Mais le Tagliamento n'est alimenté que par les torrents des montagnes et, avec la température clémente de ces jours-ci, il est desséché, permettant à l'ennemi d'effectuer comme une simple promenade la traversée de ce fleuve qui constitua une barrière presque infranchissable pour la retraite italienne.

La visite des généraux Foch et Robertson au front italien sans attendre la Conférence de Rapallo leur a permis de se rendre parfaitement compte des besoins de la situation.

La cavalerie et les bersaglieri se sacrifient pour couvrir la retraite

Rome, 10 Novembre.

La retraite italienne, sur les positions choisies pour la défense, s'est accomplie pendant que les troupes soutenaient de très durs combats contre la pression incessante des avant-gardes ennemies.

Le comte de Turin commande la cavalerie qui, secondée par les bersaglieri cyclistes et par des divisions d'autos-mitrailleuses, a opposé une barrière mobile et résistante à l'adversaire.

Le général Emo Capodilista a fait, à la tête de sa brigade de cavalerie, une charge merveilleuse. Dans les rues et dans les maisons de Sacile, des formations allemandes serrées ont été fauchées par le feu de l'infanterie italienne.

Aujourd'hui seulement on connaît entièrement les splendides exploits et les actes de bravoure des bersaglieri, au col de Glebokak, qui résistèrent pendant plusieurs jours, complètement isolés, à l'irruption allemande.

Les exploits de l'aviation italienne

Rome, 10 Novembre.

Des services exceptionnels ont été rendus par l'aviation italienne au cours de la retraite. En un jour une seule escadrille de chasse a soutenu 23 combats aériens ; a abattu cinq appareils ennemis et en a mis deux hors de combat. Un avion retournait au camp après avoir mitraillé les troupes allemandes à 50 mètres de hauteur lorsque le lieutenant observateur Bertolotti fut tué et tomba sur le sergent pilote Macchi. Celui-ci réussit cependant à sauver son appareil.

Les mariniers italiens lutteront jusqu'au bout

Rome, 10 Novembre.

Les journaux publient un ordre du jour de la Fédération des travailleurs de la mer :

La Fédération avertit ses adhérents que, pour la défense de la Patrie envahie, elle s'est mise à la disposition du gouvernement. Elle désire par cet acte faire savoir à la nation que les mariniers italiens resteront à leur poste de combat, unis et fidèles jusqu'au bout.

La propagande patriotique

Rome, 10 Novembre.

Les œuvres d'assistance et de propagande nationale, dirigées par l'ex-ministre Domandini, répandent par milliers dans la population italienne un opuscule intitulé : Souvenez-vous de la bataille de la Marne, et qui a pour but d'encourager le peuple à la résistance et de lui faire entrevoir la prochaine revanche, en rappeaant l'héroïque attitude de la population française à la veille du miracle de la Marne.

Rome, 10 Novembre.

Parmi les articles symptomatiques au point de vue de l'état d'esprit actuel, on peut relever l'article écrit par M. Charles Scanfoglio, rédacteur en chef de la *Nazione*, de Florence, pour répondre à certains bruits suivant lesquels l'Allemagne ferait de nouvelles propositions de paix.

Notre devoir commun, dit l'article, est aujourd'hui le seul devoir de venger les atteintes contre le territoire national. Peut-être la guerre en sera-t-elle prolongée ? Nous ne le croyons pas. En tout cas, peu importe. Il n'y a plus pour nous de possibilités diplomatiques, il n'existe plus que des possibilités militaires. Non seulement, aucune négociation n'est possible, mais pas même la plus lointaine allusion à des pourparlers. Jamais pour aucune raison.

Il vaut mieux mourir tous. Nous ne mourrons pas seuls, beaucoup sont morts avant nous, c'est seulement ainsi que nous conserverons intacte l'âme nationale. Le reste ne compte pas.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué anglais

Londres, 10 Novembre.

FRONT DE LA STROUMA. — Nos troupes ont pénétré dans les villages de Kalenda, Trosenk et Kjupri, dans la vallée de la Strouma, pendant la nuit du 7 novembre, et ont ramené quelques prisonniers.

FRONT DU VARDAR ET DU LAC DOIRAN. — Nous avons effectué un coup de main sur les tranchées ennemies au nord-est de Makukovo, dans la nuit du 4 novembre, en infligeant des pertes sévères à l'ennemi. Nous avons fait 281 prisonniers pendant le mois d'octobre dernier.

En Palestine

LA PRISE DE GAZA

La retraite turque

Londres, 10 Novembre.

L'ensemble des forces turques, en Palestine, a été rejeté à huit kilomètres en arrière et le centre turc qui s'était imprudemment lancé dans une contre-attaque, paraît cerné.

On pense que sir Edward Allenby va attaquer, le plus rapidement possible, ce qui reste des troupes de Kress von Kressenstein, en train de se reformer dans des tranchées improvisées et que, sous prétexte d'organiser ses lignes de communication, il ne répètera pas l'erreur de temporisation qui, en mars-avril, a coûté à sir Murray, son prédécesseur, la possession de Gaza.

Un récit de la bataille

Londres, 10 Novembre.

Le correspondant de l'agence Reuter sur le front de Palestine télégraphie le 7 novembre :

J'ai visité Gaza, qui est un amas de pouilleuses bicoques, dont un seul ornement formé par des jardins entourant la ville de tous les côtés et qui est enclos de haies de cactus qui, lors de l'offensive d'avril dernier, se révélèrent comme un formidable obstacle, éparses de six à vingt pieds, impénétrables aux schrapnells ; les haies furent habilement employées par les Turcs qui y creusèrent de longues lignes de tranchées très profondes, dissimulées par les cactus et protégées extérieurement par des fils de fer barbelés.

Pour les aborder, il fallait traverser la plaine nue que dominaient les canons turcs. Les abris étaient situés à vingt pieds sous terre, très bien contruits les plafonds solides faits de troncs de palmiers et recouverts de sacs de sable. Nos obus firent beaucoup de dégâts dans les défenses turques. Le terrain est coupé de cratères d'obus couverts d'éclats et de balles de shrapnells.

Pendant dix jours, nous avions bombardé sans interruption les Turcs qui n'avaient jamais subi un pareil arrosage, aussi leur

moral baissait rapidement et hier soir ils lâchèrent pied. Nos troupes avancèrent vers les tranchées turques au pas et poussant au delà, trouvèrent le système de défenses d'Ali-Mountar également évacué. Si les Turcs avaient voulu défendre ces positions jusqu'au bout, l'assaut nous aurait coûté très cher, car les positions magnifiquement organisées étaient considérées comme imprenables par les Allemands et les Turcs.

Les officiers ennemis capturés récemment, déclaraient qu'il était impossible aux Anglais de s'emparer de Gaza. Grâce à l'habile stragégie du général Allenby, dix jours après le commencement du bombardement, nous nous emparions de Gaza et de Beersheba, dont les défenses maintenant enfoncées représentent de nombreux mois de travail et dont les Allemands surveillèrent directement la construction. Déjà quatre mille prisonniers et 34 canons ont été capturés, ainsi qu'un énorme matériel.

La presse allemande

Amsterdam, 10 Novembre.

La seule allusion faite jusqu'à présent par la presse allemande sur la prise de Gaza paraît dans le *Berliner Tageblatt*, qui déclare qu'il semble que la nouvelle soit exacte et que Gaza a été évacuée par les Turcs d'après un plan préparé d'avance.

En Mésopotamie

Communiqué anglais

Londres, 10 Novembre.

Le déblaiement du champ de bataille de Tekri continue. Outre le butin signalé hier, on a trouvé de grandes quantités de matériel de guerre spécialement des cartouches et des gargousses. Depuis l'engagement du 2 novembre, le nombre des prisonniers s'est élevé à 319, dont 17 officiers. Nous avons inhumé un grand nombre de cadavres turcs.

SUR LE FRONT RUSSE

Dans la Baltique

Les Allemands débarquent dans les îles d'Aland

Uleaborg, 10 Novembre.

Les Allemands ont débarqué des troupes dans les îles Aland, durant la nuit de lundi. Ils sont maintenant en possession de tout le groupe.

Le Comité de Guerre interallié

Paris, 10 Novembre.

Le Comité interallié sera naturellement chargé d'examiner les plans d'opération dressés par chacun des états-majors alliés, de se prononcer sur eux et de se faire rendre compte de l'exécution des opérations décidées ; organe d'information et d'étude en même temps que de coordination, il devra naturellement aussi recevoir tous les renseignements qui peuvent l'éclairer dans sa tâche et tenir à jour la situation militaire des Alliés.

En raison de sa position même, Paris est tout désigné pour devenir le siège du Comité interallié. Les réunions, comme il a été dit devraient avoir lieu au moins deux fois par mois. La création du Comité interallié n'empêchera pas que dans chaque pays les généraux commandant en chef ne restent responsables vis-à-vis de leurs gouvernements respectifs des opérations qu'ils dirigent.

La composition du Comité de guerre interallié sera la suivante : pour chacune des trois grandes puissances européennes intéressées, il comprendra de droit le président du Conseil, un autre membre du Cabinet délégué spécialement à cet effet et le représentant de l'état-major général.

Il est probable qu'en France c'est M. Doumer, ministre d'Etat, qui sera délégué au Comité interallié ; les généraux Cadorna, pour l'Italie, Foch, pour la France et Wilson pour l'Angleterre y siégeront. La participation de délégués américains est également certaine. La ville où siégera le Comité a été choisie pour permettre aux délibérations de se dérouler dans le calme et à proximité de tous les renseignements nécessaires. Nous croyons savoir que c'est Versailles.

L'opinion italienne

Rome, 10 Novembre.

La constitution d'une direction unique pour tout le front occidental déjà proposée par toute la presse italienne afin d'obtenir une coordination plus efficace de l'emploi des forces militaires communes vers le même but est accueillie ici avec la plus vve satisfaction.

Dans les cercles politiques et de la presse, on voit la preuve que la France, l'Angleterre et l'Italie se considèrent comme solidairement unies en face de la menace ennemie et qu'elles entendent procéder en pleine union, soit dans les opérations militaires, soit dans l'action politique.

Cette étroite union aujourd'hui est le moyen le plus efficace de résister à l'avance allemande dans les plaines de la Vénétie. Elle pourra ensuite être employée à créer ailleurs une nouvelle situation stratégique comportant des initiatives d'une autre portée et des objectifs établis d'accord avec le Conseil suprême politique interallié.

Le but fondamental des empires centraux a toujours été de battre séparément ses ennemis. C'est à ce projet que l'Entente répond avec la plus ferme et la plus intime cohésion.

La Guerre sous-marine

Le torpillage du navire américain « Rochester »

Londres, 10 Novembre.

Le gouvernement a été avisé du torpillage du vapeur *Rochester*, un des deux premiers navires qui bravèrent la menace des sous-marins allemands, au mois de février dernier.

Les mesures de précaution de la flotte américaine

Londres, 10 Novembre.

On mande de Washington au Times :

Les Etats-Unis, dans le but de diminuer les risques causés par l'attaque des sous-marins, exigent que tous les navires qui quittent les ports américains pour la zone de guerre prennent certaines mesures de précaution qui sont le résultat des recherches d'Edison et de M. Saunders, chef du Comité de protection de la navigation.

De remarquables résultats ont été obtenus grâce au camouflage. De plus, les boîtes à fumée ont été améliorées. Désormais, les navires au lieu de s'entourer d'un épais nuage de fumée provoquent un brouillard artificiel qui s'étend beaucoup plus loin et ressemble fortement au brouillard normal.

Grâce à ces mesures, le *Shipping Board* est convaincu que les pertes causées par les sous-marins continueront à diminuer.

La Journée Parlementaire

SÉNAT

Paris, 10 Novembre.

La séance est ouverte à 4 heures 15, sous la présidence de **M. Antonin Dubost**.

L'immunité parlementaire de M. Charles Humbert

M. Milliard dépose le rapport fait au nom de la Commission spéciale pour la levée d'immunité parlementaire de M. Charles Humbert. Le président annonce que ce rapport sera imprimé et distribué dès ce soir au domicile des sénateurs pour qu'ils puissent décider à la fin de la séance quel jour ils désirent tenir séance pour le discuter.

M. Dubost annonce qu'il a reçu une nouvelle demande de levée de l'immunité parlementaire qui couvre un sénateur. Il fait savoir que cette nouvelle demande est renvoyée à la Commission. Il s'agit de la demande adressée par M. Gustave Téry contre M. Charles Humbert.

Le Sénat renvoie à la Commission la prise en considération de la proposition de loi de M. Etienne Flandin et plusieurs de ses collègues tendant à instituer un commissariat général auprès du président du Conseil des ministres. Puis il adopte le projet de loi modifiant l'article premier de la loi du 11 avril 1906 sur le remorquage.

Le Sénat s'ajourne alors à mardi prochain, 3 h., pour discuter le rapport sur l'affaire Charles Humbert.

La séance est levée à 4 heures 25.

Les Scandales de Paris

Une protestation de M. Caillaux

Paris, 10 Novembre.

M. Caillaux nous communique la note suivante :

M. Caillaux tient à honneur de confirmer la déclaration que M. Merrheim a jugé à propos de faire. Il n'a pas l'avantage de connaître M. Merrheim qui ne lui a jamais été présenté, ni directement ni indirectement. Sous aucune forme, en aucune manière, il n'a eu de rapports avec lui.

Une Lettre de M. Caillaux à M. Clemenceau

Paris, 10 Novembre.

M. Caillaux nous communique la lettre suivante qu'il vient d'adresser à M. Clemenceau :

Monsieur le Président, s'il ne s'agissait pas de simples ragots, si les prétendus conciliabules défaitistes n'avaient pas été inventés de toutes pièces à Paris ou à Rome, non par des Italiens, comment se fait-il que le Conseil des ministres d'Italie, saisi de ces imputations graves n'ait pas agi ? Comment le gouvernement allié a-t-il repoussé dédaigneusement des racontars que certains de ses membres ont qualifiés comme je les qualifie moi-même ?

Comment le même gouvernement a-t-il, par la suite, multiplié, vis-à-vis de moi et des miens, des attentions et des égards que je pourrais préciser ? A une heure où il me paraît qu'il y a d'autres sujets de préoccupation pour les Français, je ne prolongerai pas plus longtemps une polémique que clôt cette lettre, à laquelle j'ai été contraint, quoiqu'il m'ait été pénible de l'entamer avec mon ancien chef.

Je ne puis, en terminant, que lui renouveler l'expression très sincère de mes plus distingués sentiments. — J. CAILLAUX.

LE CAS DU PRÉSIDENT MONIER

L'arrêt de la Cour de Cassation

Paris, 10 Novembre.

L'analyse donnée par quelques-uns de nos confrères de l'arrêt rendu par le Conseil supérieur de la magistrature, dit le *Temps*, n'est pas entièrement exacte. Cet arrêt vise bien le fait que le premier président aurait eu des relations avec Bolo et celui que ayant connu Bolo et ayant eu des relations d'amitié avec lui, il aurait pu par là même servir de caution à des hommes politiques qui se sont compromis avec Bolo. Mais contrairement aux indications fournies par cette analyse, l'arrêt ne vise pas le fait du contrat que M. Charles Humbert aurait signé à la demande de Bolo, afin d'assurer à M. Monier la présidence du Conseil d'administration du *Journal* pour le jour où il aurait quitté ses fonctions judiciaires.

La succession de M. Monier

Paris, 10 Novembre.

Le *Journal* dit que parmi les candidats à la succession du président Monier dont les noms étaient mis en avant, hier, au Palais, on citait les conseillers à la Cour de Cassation Victor Mercier, André Malepeyre, Lecherbonnier et M. le procureur général Herbaux.

La déchéance du président Monier

Paris, 10 Novembre.

Le Petit Parisien *parlant de la déchéance du président Monier dit :*

Bien que la Chancellerie ait cru devoir s'abstenir de faire aucune communication sur cette affaire durant les débats qui ont eu lieu à huis clos et sur la sanction qui est intervenue, nous croyons pouvoir affirmer que la peine prononcée par la Cour et d'ailleurs demandée par le procureur général Bulot, au nom du garde des Sceaux, serait définitive ; le poste du président Monier est désormais vacant. Le garde des Sceaux n'interviendra que pour désigner son successeur dont le nom paraîtra à l'*Officiel* ; nous croyons savoir toutefois que M. Raoul Péret ne procédera à cette désignation qu'après en avoir conféré avec ses collègues en Conseil des ministres, c'est-à-dire après le retour d'Italie de M. Painlevé.

LA SITUATION EN RUSSIE

Kerensky marchera-t-il contre Pétrograde ?

Pétrograde, 9 Novembre. (12 h. 3)

Une dépêche de Minsk annonce que le pouvoir est passé aux mains du Soviet local.

L'attaque du Palais d'Hiver

Pétrograde, 9 Novembre. (12 h.)

Pendant la canonnade contre le Palais d'Hiver, plusieurs obus de gros calibre tirés par les pièces des navires de guerre sont tombés sur différents points de la ville ; aucun de ces points n'étaient situés très loin du Palais. Les dégâts, en général, sont sans importance, mais on ignore encore de façon certaine le chiffre des victimes au cours du combat.

Le prince Toumanof, adjoint au ministre de la Guerre, a disparu au cours de la nuit du 7 au 8 novembre : son corps a été retrouvé dans le canal Moïka. Il paraît qu'il a été arrêté et enfermé, mais au cours de la nuit, un groupe de soldats envahit le local où il était détenu et le tua.

Un appel aux cosaques

Pétrograde, 9 Novembre. (12 h. 2)

Le Comité a adressé un appel à tous les cosaques leur demandant de refuser à marcher contre Pétrograde. L'appel dément que le Soviet veuille prendre les terres des cosaques et les engage à constituer eux aussi un Soviet et d'envoyer des délégués à Pétrograde.

L'appel fait remarquer qu'une partie des cosaques de la garnison de Pétrograde est du côté des révolutionnaires et qu'une autre s'est abstenue d'obéir aux ordres du gouvernement provisoire.

L'attitude de Kerensky

Pétrograde, 10 Novembre.

Kérensky était parti pour ramener des troupes contre la capitale, ces troupes seraient à trois heures de Pétrograde. Jusqu'à présent les cosaques sont restés dans leurs casernes.

Le gouvernement maximaliste isolé

Stockholm, 10 Novembre.

Le gouvernement maximaliste continue à rester isolé et rencontre peu d'adhésions dans la garnison de Pétrograde. Une scission paraît s'être produite à la séance du 7 novembre au soir, dans le Congrès des Soviets réunis à l'Institut Smolny. Les délégués maximalistes comprenant des représentants du parti social révolutionnaire, du parti social démocrate et de la fraction internationaliste ont quitté la salle des délibérations en répudiant toute solidarité avec les maximalistes et se sont réunis depuis hier à la Mairie de Pétrograde. Ils se sont joints aux délégués du Congrès des paysans et des Soviets du front sous la présidence de M. Avksentieff. Ils se proposent de constituer un Comité exécutif en opposition avec le gouvernement maximaliste. On croit que ce Comité rallierait beaucoup d'adhésions dans l'armée et dans la flotte.

Les décisions du Soviet

Pétrograde, 10 Novembre.

Une dépêche de Moscou annonce que les journaux bourgeois également ne sont pas sortis. Après la première période d'occupation de la ville, le Soviet a commencé la phase d'organisation. Le pouvoir est toujours pour l'instant placé de façon générale entre les mains du Congrès du Soviet. Entre temps, le Comité militaire révolutionnaire continue à donner des ordres. On signale une décision ordonnant la réouverture des magasins, prévenant que ceux qui empêcheront cette réouverture seront considérés comme les ennemis de la révolution et poursuivis. Une autre, plaçant tous les appartements et locaux inoccupés sous le contrôle du Comité auxquels les propriétaires doivent faire immédiatement les déclarations nécessaires.

Kerensky à Moscou

Pétrograde, 10 Novembre.

D'après des informations particulières, M. Kérensky aurait pu s'enfuir et serait arrivé à Moscou où il a été chaleureusement accueilli.

La Diète musulmane de Crimée

Genève, 10 Novembre.

Les musulmans vivant en Crimée ont décidé d'instituer une Diète régionale de Crimée jusqu'à la convocation de l'Assemblée constituante.

Le journal de Lenine

Pétrograde, 10 Novembre.

Le journal de Lenine qui, depuis les événements de juillet avait pris le titre de *Rabochi*, puis de *Rabotoho*, peut reparaître aujourd'hui sous l'ancien titre *Pravda*.

Les organes des groupes dissidents publient des articles combattant l'entreprise du Soviet.

Ce que dit la presse italienne

Rome, 10 Novembre.

L'intérêt suscité par la conférence de Rapallo et les mesures qui en ont été l'immédiate conséquence, ainsi que l'accord nippo-américain, qu'on considère ici comme gros d'heureuses conséquences pour la cause de l'Entente dans un prochain avenir, font passer au deuxième plan les événements de Russie.

D'ailleurs, on peut dire que la surprise n'est ici que relative car les renseignements parvenus des milieux diplomatiques et consulaires en Russie laissaient prévoir les vicissitudes actuelles.

L'*Idea Nazionale* écrit : Le gouvernement russe en ces deux derniers mois n'a rien su faire ou voulu faire pour soutenir son autorité. La politique de M. Kerensky a été une adhésion tacite à l'anarchie du Soviet. Toute une série d'incertitudes et de faiblesses ont au moment décisif emporté le gouvernement. Aujourd'hui, le maximalisme trahit la Russie et foule aux pieds l'honneur du pays, mais de semaine en semaine, le gouvernement libéral préparait par sa timidité et son inertie cette trahison et cet écroulement moral.

Le *Giornale d'Italia* écrit : Tous savent que les leninistes qui sont aujourd'hui maîtres de la situation à Pétrograde, sont recrutés en grande partie parmi les juifs d'origine allemande qui travaillent pour le compte de l'Allemagne, entraînant le pays à la plus effroyable anarchie pour l'empêcher de faire honneur à ses engagements avec les Alliés. Le Soviet est aux mains de cette triste canaille.

Les journaux relèvent que la suspension des hostilités allemandes sur le front russe et la suspension des opérations navales pourraient bien s'expliquer par l'entente préalable avec le Soviet, entente qui facilitait singulièrement le prélèvement des troupes allemandes sur le front russe, pour les diriger vers le front italien.

Les socialistes unifiés contre M. Clemenceau

Paris, 10 Novembre.

Dans sa réunion d'hier matin, le groupe socialiste unifié de la Chambre, à l'unanimité des membres présents, a décidé de refuser de s'associer à un gouvernement dont le président serait M. Georges Clemenceau.

Cette décision, aussitôt connue dans les couloirs, a produit une vive impression.

Le Concours pour l'Ecole navale

Paris, 10 Novembre.

Les candidats au concours d'admission à l'Ecole navale, qui aura lieu au mois de février 1918, doivent se faire inscrire du 1er au 20 décembre 1917, terme de rigueur, à la Préfecture du département où ils ont fait leurs études ou adresser leur demande au ministère de la Marine par la voie hiérarchique, s'ils sont présents sous les drapeaux.

A L'ASSOCIATION DES ACCONIERS

Paris, 10 Novembre.

L'Association des employeurs de la main-d'œuvre dans les ports de France a tenu le vendredi 9 novembre, son assemblée générale ordinaire, suivie de la réunion mensuelle du Comité de direction.

Le bureau de l'Association a été renouvelé conformément aux statuts et le président, ainsi que les trois vice-présidents, ont été renommés à l'unanimité. Ce sont : M. Denis Pérouse (Marseille) ; M. H. Dowulf (Dunkerque) ; M. E. Dupont (Havre) ; M. E. Pergeline, armateur. Les membres du Comité de direction pour l'exercice 1917-1918, sont les suivants : MM. Borde Frétigny (Rouen) ; Breton (Paris) ; J. Dal Piaz (Paris) ; H. Estier (Le Havre) ; Fichter (Nantes) ; Frisch de Fels (Marseille) ; H. Giraud (Paris) ; Gorchs Chacou (Paris) ; G. Majoux (Le Havre) ; G. Baverat (Le Havre) ; N. Savon (Marseille) ; de Vial (Bordeaux) ; Vieljoux (La Rochelle) ; Collard (Paris) ; A Dufresne (Paris) ; R. de l'Epervier (Dunkerque) ; G. Lamy (Caen).

A la suite de l'assemblée générale, le nouveau Comité de direction a tenu sa séance au cours de laquelle il a examiné tout d'abord les nombreuses questions soulevées par l'application à l'industrie de la manutention maritime de la loi du 31 juillet 1917, établissant les impôts cédulaires sur les revenus. Il s'est ensuite occupé du projet de taxe sur les transports par eau, actuellement déposé devant le Parlement (art. 3 du projet de loi fiscal du 22 juin 1917). Il a décidé de s'entendre à ce sujet avec les gouvernements intéressés aux transports fluviaux. Après avoir réglé plusieurs questions d'ordre intérieur, le Comité de direction s'est ajourné au 15 décembre.

Carnets de Sucre

Par suite de nombreuses réclamations, le maire de Marseille porte à la connaissance de la population que le coupon de novembre (no 10) doit être livré en *sucre raffiné* (sucre blanc), ainsi que les coupons de décembre (nos 11 et 12).

Le prix du sucre est de 1 fr. 65 pour le sucre raffiné et de 1 fr. 55 pour le sucre roux.

Avis est donné aux personnes auxquelles est proposé l'avance, *en sucre roux*, des coupons nos 11 et 12, qu'elles seront, de ce fait, sans sucre en décembre, ces coupons étant les deux derniers de l'année 1917, et qu'une telle offre les prive du sucre raffiné auquel elles ont droit.

Enfin, il est instamment rappelé aux détaillants qu'ils n'ont pas le droit de vendre du sucre sans remise des coupons et que la violation de cette prescription donnerait lieu à leur encontre à des poursuites judiciaires.

Le Blé de Semence

L'Office départemental des céréales, dans le but d'intensifier dans toute la mesure possible la production du blé dans le département des Bouches-du-Rhône, s'est préoccupé, dans sa séance du 9 novembre, de mettre du blé de semence à la disposition des agriculteurs.

Sur l'initiative de ce Comité, les maires ont été invités, en conséquence, à faire connaître d'urgence à la Préfecture, et après contrôle, les noms des agriculteurs de leur commune, les quantités de blés de semences demandées par eux, et l'importance des surfaces à emblaver.

Toutes mesures sont prises pour éviter que des terres à blé restent improductives faute de semence.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA DE MARSEILLE. — Aujourd'hui à 2 h., *Hérodiade*, pour les adieux du ténor Charat. Le soir, à 8 heures, *Lakmé*, avec Mlle Berthe César. On commencera par *Cavalleria Rusticana*.

GYMNASE. — A 2 heures et à 7 h. 45, *L'Aiglon*, avec l'excellente troupe de la Porte-Saint-Martin.

VARIETES-CASINO. — A 2 h. 30 et à 8 heures, la revue *C'est Nature !* avec ses grandes vedettes et ses multiples attractions.

CHATELET-THEATRE. — Aujourd'hui en soirée, *La Flambée*, merveilleusement interprétée par Mme Monys-Prad, du Vaudeville; M. Paul Marcel, de l'Athénée; M. Jehan Le Gal, du Théâtre Sarah-Bernhardt, etc.

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 2 h. et à 8 heures, deux grandes représentations avec les Silvanos, rois des équilibristes; les extraordinaires barristes Dionnes; Mlle Odette Auber; les Mohamed Ben Omar, etc.

ALCAZAR LEON DOUX. — En matinée et soirée, le grand succès *La Grande Revue*, avec scènes nouvelles et une interprétation de premier ordre.

CASINO DE LA PLAGE. — A 2 h. 30, clôture de la saison de music-hall. Programme monstre, 20 artistes : Sardou, Victorius, Jackvil, Spédalière, Mercady, Mlle Renée, Darcet et toute une troupe sans égale.

Notules Marseillaises

Donnons pour les Coloniaux !

C'est aujourd'hui, dimanche, la Journée de l'Armée d'Afrique et des Troupes Coloniales. Elle est organisée par le gouvernement au profit des Œuvres d'assistance des braves et vaillants soldats de nos colonies, accourus de toutes parts pour défendre la Mère-Patrie.

Il importe que chacun donne son obole pour venir en aide à ceux qui, mêlés à nos rangs, se sont distingués sur la Marne, sur l'Yser, en Champagne, aux Dardanelles, à Verdun.

N'oublions pas que nos colonies ont été sublimes de dévouement et de vaillance. D'Algérie, du Sénégal, de la Martinique, de Taïti, de Madagascar, de l'Indo-Chine, de la Réunion, de toutes nos lointaines possessions, nous avons reçu une aide aussi puissante que réconfortante.

N'oublions pas que Marseille aspire, de plus en plus, à devenir la Métropole coloniale de la France et que ce titre nous impose des devoirs.

Donnons pour ces soldats d'élite qui combattent si courageusement, loin des êtres qui leur sont chers !

Donnons, sur la voie publique, à ces dames et jeunes filles dévouées qui, avec un sourire, nous solliciteront pour faire une bonne et patriotique action !

Chronique Locale

La Température

Ciel couvert, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait : à 7 heures du matin 9°8, à 1 heure de l'après-midi 12°5 et à 7 heures du soir 10°3. Minimum 9°, maximum 14°. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 752 m/m 8, 752 m/m 2 et 750 m/m 2. Un vent faible, fort, puis modéré de Nord-Ouest a régné toute la journée.

M. Venizelots, président du Conseil des ministres de Grèce, parti de Nice, où il séjournait depuis quelques jours, à 2 heures, est arrivé en gare hier soir, à 8 heures. Le passage de l'illustre homme d'Etat, ami de l'Entente, ayant été annoncé, une foule compacte, parmi laquelle de nombreux membres de la colonie grecque, s'était rendue à la gare.

M. Venizelos a été salué par M. Vergne, chef de cabinet du préfet, au nom de M. Schrameck, indisposé.

La foule a acclamé M. Venizelos, qui a répondu par quelques mots de remerciements en langue grecque ; de nombreux applaudissements et vivats ont salué cette brève réponse.

M. Venizelos, qui est accompagné de M. Athos Romanos, ambassadeur de Grèce en France, et de deux officiers, est reparti pour Paris, à 8 heures et quart.

Conseil de guerre. — Dans sa séance d'hier, le Conseil de guerre de la 15e région, siégeant au bas-fort Saint-Nicolas, sous la présidence de M. le colonel Mollard, a rendu les jugements suivants :

M... Y..., du 141e d'infanterie, désertion, bris de clôture, fabrication de fausse permission, trois ans de travaux publics.

H... E..., du 73e bataillon sénégalais, désertion, port illégal d'insigne et de décoration, escroquerie, faux en écriture authentique et public, deux ans de prison.

G... M..., du 112e d'infanterie, vol qualifié. Le Conseil s'est déclaré incompétent le délit ayant été commis par l'inculpé pendant qu'il était en désertion.

A... S..., de la 15e section d'infirmiers, vol militaire, un an de prison avec sursis.

Deux autres soldats, inculpés de désertion, sont condamnés à deux mois de prison.

Défenseurs dans ces affaires, Mes Marguerite Isnard, Sourd, Pollak, Bertranon, Stéfani, Mallet, Reboul et Venturelli.

Parade d'exécution. — Hier matin a eu lieu, dans la cour de la caserne d'Aurelles, boulevard de la Corderie, une parade d'exécution. Huit soldats ont été dégradés, après condamnation, l'un à vingt ans de travaux forcés ; cinq à des peines variant de deux à sept ans de réclusion. Les deux derniers, convaincus de l'assassinat d'une tenancière de cantine, commis à Salon le 17 avril 1916 et qui avaient été condamnés à mort par le Conseil de guerre de la 15e région, ont vu leur peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Le dépôt du 141e d'infanterie est désigné pour effectuer au bureau central des colis postaux militaires les expéditions destinées aux officiers ou assimilés de la zone des armées.

Les examens. — Faculté de Droit d'Aix : Capacité (1er examen). — Admis : M. Honoré, assez bien.

Faculté des Lettres. — Sont reçus définitivement : Mlles Bonnefond et Pons.

Les colis postaux pour l'armée navale. — Le bureau des colis postaux destinés aux unités de l'armée navale en Méditerranée, fonctionnant actuellement 6, place Sadi-Carnot, sera transféré, à partir de mercredi, 14 courant, 2, boulevard des Dames.

Les pensionnaires et rentiers de l'Etat sont avisés que le paiement des arrérages des pensions et des rentes aura lieu exclusivement à l'annexe de la Trésorerie Générale, 15, rue Gustave-Ricard (ancienne rue des Arcades) pour toutes les catégories de pensions de l'Etat et de rentes sur l'Etat et quelles qu'en soient les échéances. Le 16 courant (échéance du 5 %), à raison de l'affluence et das l'intérêt général, des tickets numérotés seront distribués à l'entrée. Les rentiers sont instamment priés de confectionner à l'avance leurs bordereaux de paiement. Dès maintenant, ils peuvent se procurer des imprimés à l'annexe.

Agresseurs pincés. — Ces jours derniers, la brigade Ribouët, avec les agents Daumas, Mercier et Gros, de la Sûreté, arrêtait, coup sur coup, les nommés Merlin Pierre, 19 ans ; Passini Antoine, 19 ans ; Disdier Baptistin, 18 ans ; Canavero François, 24 ans, et Laure Louis, 39 ans, qui, depuis plus d'un mois, terrorisaient, le soir venu, les quartiers des Olives, La Rose et Le Merlan. Le 28 octobre, notamment, revolver au poing, ils agressaient M. Merlin, laitier, route des Olives, le rouaient de coups, le dépouillaient d'une somme de 60 francs et tiraient sur lui plusieurs coups de revolver. Les arrestations furent opérées après de très habiles recherches qui font le plus grand honneur aux agents de la brigade Ribouët, pour lesquels M. Potentier, chef de la Sûreté, a demandé une récompense spéciale.

Vaccination gratuite. — Des séances de vaccination gratuite auront lieu au Bureau municipal d'hygiène, 6, rue Briffaut (à l'extrémité de la rue de l'Olivier), du lundi 12 novembre au samedi 17 novembre, tous les jours de 10 heures à midi, et, en plus, les lundi et jeudi, de 2 heures à 4 heures du soir.

Accident de tramway. — Vers 10 heures et demie, avant-hier matin, avenue du Prado, le tirailleur Chérafi, 49 ans, tombait d'un tramway Mazargues-Cannebière en marche. Il se fractura une jambe et se contusionna très grièvement l'autre. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital militaire.

Les vols. — Dans la nuit du 8 au 9 novembre, par effraction, des malandrins se sont introduits dans l'épicerie de M. Charles Quirico, boulevard Baille, 31, et s'y sont emparés de 2.300 francs de marchandises.

La même nuit, par escalade, d'autres malfaiteurs pénétraient dans la Savonnerie Tourasse, boulevard de la Fabrique, à Sainte-Anne, et s'y emparaient de trente pains de savon valant 2.000 fr.

Amicale des originaires des départements envahis. — Un service de permanence fonctionnera au siège, bar des Mille-Colonnes, place Castellane, tous les soirs, du 15 au 30 novembre, de 7 h. à 9 heures. Des imprimés seront à la disposition de tous les originaires de ces régions ayant des droits à faire valoir en pays occupé ou en pays ennemi.

Des commissaires volontaires faciliteront la rédaction des déclarations.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Mort au champ d'honneur.* — Nous apprenons avec regret la mort du soldat Ripert Florent-Lazare, canonnier au 81e régiment d'artillerie lourde, classe 1914, décédé le 16 octobre 1917 dans un hôpital d'évacuation. Nous adressons nos sincères condoléances aux parents de ce brave.

Comité de surveillance du prix des denrées. — La délégation des marchands de grains de la localité, accompagnée de M. Boyer, président du Syndicat des Industriels et Magasiniers d'Aubagne, est venue exposer au Comité de surveillance du prix des denrées, les difficultés nombreuses que ces négociants rencontrent dans leur approvisionnement des sons et avoines.

Au plus grand mépris des arrêtés portant taxe ou pour d'autres raisons que le Comité ignore encore, les minotiers vendent les sons à des prix qui subissent chaque jour des hausses nouvelles; de plus, les quantités attribuées à chacun sont de beaucoup insuffisantes aux besoins de l'alimentation des animaux de travail, bétail et autres. C'est ainsi qu'elle justifie les augmentations que ces marchands sont obligés de faire subir à leur tour à ce produit, augmentations qui provoquent alors de nombreuses plaintes de propriétaires éleveurs et d'entrepreneurs de camionnage, ces derniers se trouvant dans l'impossibilité d'exécuter, aux conditions promises, d'importants devis.

Justement inquiet de cette situation particulièrement critique, le Comité a délégué auprès de M. Durbec, 1er adjoint, chargé du ravitaillement de la ville, son président et son secrétaire, aux fins d'engager vivement ce magistrat à faire toutes les démarches utiles et élever toutes protestations nécessaires auprès des services compétents dans le but de faire cesser, si possible, cet état de choses au plus haut point préjudiciable à l'intérêt de tous.

Dans une de ses dernières séances, le Comité a décidé de demander à M. le maire de vouloir bien prendre un arrêté faisant obligation aux marchands de produits comestibles d'afficher, de très apparente façon, les prix des denrées essentielles d'alimentation. — Le Comité.

Caisse d'Epargne. — Les administrateurs de service à la Caisse d'Epargne sont : pour le 11 novembre, M. Sarraud, marbrier, et pour le 14, M. J. Bistagne, propriétaire.

Modern-Cinéma. — *La Joueuse d'orgue.*

GEMENOS. — *Vaccination.* — M. le maire donne avis qu'une séance de vaccination gratuite aura lieu à la Mairie, jeudi 15 novembre, à 3 heures de l'après-midi. Les pères ou mères de famille sont priés d'y amener leurs enfants, surtout ceux qui n'ont pas encore été vaccinés ou dont la première vaccination remonte à une date déjà ancienne. La loi leur en fait un devoir et une obligation.

AIX. — *Pour les troupes coloniales.* — Nous rappelons que c'est aujourd'hui que les jeunes élèves de nos écoles publiques et privées quêteront dans les rues de la ville pour les œuvres d'assistance de l'armée d'Afrique.

Sucre. — Le sucre raffiné de la première quinzaine de novembre à raison de 250 grammes par habitant est parvenu au dépôt municipal où les épiciers pourront en prendre livraison.

Pour la deuxième quinzaine de novembre, la distribution aura lieu ultérieurement en cristallisé blanc.

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir, la nomination de M. Marcel Sibol, fils du sympathique peintre bien connu. M. Sibol, comme secrétaire du Parquet général près la Cour d'Appel d'Aix.

Pharmacien de garde. — Aujourd'hui, M. Defrance, rue d'Italie.

Chambre syndicale des patrons bouchers et charcutiers. — Boucherie de garde, lundi, M. Eucher aîné, rue des Arts-et-Métiers; charcuterie de garde, mercredi, M. Salagnon Louis, place des Tanneurs.

Il faut du Fer aux affaiblis. Le Fer assimilable se trouve dans la FERROCARNINE PHOSPHATEE du DOCTEUR VILLARD. Prix : 3 fr. 75 dans toutes les pharmacies.

LES PUPILLES DU DEPARTEMENT

Le Conseil des Enfants Assistés s'est réuni hier sous la présidence de M. Pierre Roux. Les comptes de tutelle, au nombre de treize, avec une moyenne de 830 fr. ont été présentés par M. Pradin, secrétaire. M. Merlat, conseiller municipal, a donné connaissance au Conseil des demandes en faveur du retrait des pupilles. Le Conseil a adopté vingt-six de ces demandes. Il en a rejeté deux et en a ajourné également deux.

En ce qui concerne l'encombrement de la Crèche, constaté cet été, une amélioration très sensible s'est produite. Grâce aux mesures prises d'urgence, un certain nombre de nourrissons ont pu être évacués sur les maternités d'Aix et de Tarascon, où ils sont très bien soignés. La création d'une pouponnière ne s'impose donc plus, pour le moment du moins, avec autant d'urgence. Les maternités d'Aix et de Tarascon suffisent actuellement à décongestionner la Crèche Départementale, où la situation sanitaire deviendra ainsi à son état normal.

COMMUNICATIONS

Colonie russe de Marseille. — Aujourd'hui, à 3 heures, réunion, Artistic-Bar, 2, chemin des Chartreux.

Union philanthropique des mutilés. — Assemblée générale annuelle, dimanche, 18 du courant, à 10 heures du matin, Maison de la Mutualité.

Union des Chambres Syndicales Ouvrières. — Le Conseil d'administration invite tous les délégués à assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu aujourd'hui à 9 heures du matin, à la Bourse du Travail (salle Ferrer).

Demain à 6 heures, réunion de la Commission des cours professionnels, rue Montaux, 25.

Syndicat du Bâtiment. — Réunion aujourd'hui à 9 heures du matin, salle Ferrer, Bourse du Travail.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 11 Novembre

— 145 —

LE

Roman de Christiane

TROISIEME PARTIE

PÈRE ET FILS !

Une vive clarté aussitôt jaillissait d'une lampe fixée au plafond, éclairant toute la pièce.

Puis, revenant vers Inès et lui désignant le portrait appendu au mur... le portrait qui lui avait donné à lui la preuve de sa paternité.

— Voyez... dit Servières.

Elle avait levé les yeux.

Un cri s'étrangla dans sa gorge.

— Mon Dieu !

Devant elle... la vision de son fils... très nette, très précise, s'évoquait... La ressemblance de Pierre et de ce portrait était indéniable, était frappante.

Le chirurgien expliquait :

— Lorsque Pierre vint ici comme il a dû vous le dire, poussé, je vous le répète, par la Providence... lorsque je sus par lui... en l'interrogeant... qu'il était votre fils, oh !... je dois vous l'avouer... une atroce douleur me broya le cœur. Je souffrais tant, moi, de votre éloignement, ma vie était un tel martyre depuis votre départ qu'à cette douleur se joignit un ressentiment contre celui quiquelle que fût son origine — était innocent pourtant.

« Et brutalement, je le congédiais, ne voulant plus l'écouter... lorsqu'un reflet de soleil, éclairant brusquement ce coin, en fit surgir à mes yeux le portrait que vous voyez.

« Ce portrait oublié là depuis bien des années.

« Mes regards s'étaient posés sur lui, puis sur le visiteur qui, à la porte, allait disparaître.

« Et je parvenais à peine à étouffer un cri qui montait à mes lèvres.

« J'avais la révélation très nette de la vérité.

« Ce jeune homme, votre fils... était aussi le mien.

Il avait à peine prononcé ces derniers mots que la créole se dressait devant lui, les yeux pleins de flammes, les lèvres plus blêmes encore, toute frémissante de haine et d'indignation.

— Comment ! vous en aviez donc douté ? Vous aviez donc pu croire qu'étant mon fils, Pierre n'était pas le vôtre ?

— Oui, je l'ai cru, avoua-t-il... baissant la tête.

Et elle, après un rire douloureux... un rire de folle :

— Etre lâche et vil entraîne donc à la croyance à la lâcheté et à la vilenie des autres ?

— Inès !...

— Tout le monde, sachez-le, ne peut pas être infâme. Il y a encore sur terre, heureusement, des gens qui ont une conscience... qui sont accessibles au sentiment de l'honneur et de l'honnêteté.

« J'ai, moi, la prétention d'être de celles-là.

« J'ai la prétention de n'avoir jamais failli à mes devoirs.

« Oui, certes, après l'exemple que vous m'aviez donné, j'aurais pu les oublier.

« J'aurais pu chercher des consolations qui eussent été bien légitimes.

« Mais la pensée ne m'en est pas venue.

« Je me suis consacrée, autant que j'ai pu, à racheter le mal que vous aviez fait.

« Ce mal qui a eu des conséquences terribles...

« Qui a entraîné l'abandon d'un malheureux par une famille qu'il aimait.

« D'un malheureux qui, à cause de vous... ne pouvait se défendre d'une accusation formulée contre lui.

« Cet homme que j'avais adoré, moi, de toutes les forces de mon âme ...cet homme qui allait être voué à la misère et aux souffrances... oui, au mépris de l'équivoque, au mépris des blâmes du monde, je le recueillis et me consacrai à lui.

« Mais avec une seule idée : celle de faire mon devoir.

« Mon enfant naquit... Je l'élevai dans le bien. Pas une fois, je le jure, mon front n'eut à rougir sous ses baisers.

« Jamais ma conscience ne m'adressa le moindre reproche.

« Le front haut, devant mon fils comme devant vous, je puis aller aujourd'hui.

« Et c'est moi... moi que vous avez salie d'un aussi odieux, d'un aussi abominable soupçon !

Ah... dans sa colère... dans son indignation, comme elle était plus belle encore !

Et Servières songeait :

— Elle dit la vérité... Comment ai-je pu croire, moi, à sa honte et à son opprobre ?

Il murmura encore... humblement... tristement.

— Pardon. J'ai été bien coupable.

Puis, après un silence, il poursuivit :

— Avouez maintenant que vous, vous avez été injuste en traitant de mensonge mon affirmation de tout à l'heure.

« Et puis, Inès, faites un effort sur vous-même pour en bannir toute colère... tout emportement... tout aveuglement.

« Pour un instant, ne songez plus au passé.

« Ou, simplement, dégagez-en le présent.

« Le présent qui, je vous le jure encore, n'a plus rien de commun avec lui.

« Le présent qui est de repentir... de remords.

« Ah ! oui, j'ai été coupable... ah ! oui, j'ai commis un acte monstrueux, mais cette faute, croyez-le, je l'ai payée chèrement.

« Payée par des années de tortures... par une vie d'expiation.

« Et puisque Dieu lui-même tient compte des repentirs, accorde l'absolution à ceux dont la contrition est sincère, ne soyez pas, vous, inexorable.

« N'étouffez pas dans votre cœur la voix de la bonté... de la miséricorde... la voix de la pitié...

Sa voix s'était faite suppliante.

Elle allait presque, à cette seconde, au cœur de la créole...

... Qui toujours debout, une main crispée sur sa poitrine palpitante, l'autre appuyée à la table, les dents serrées, les yeux fous, regardait cet homme.

Mais la porte, après qu'on eut frappé un coup discret, s'ouvrit.

L'aide, laissé par le chirurgien au chevet de Darmont, parut et annonça :

— Maître, les convulsions semblent augmenter. Il y a dilatation de la pupille. J'ai cru de mon devoir de vous prévenir.

Ces mots tombèrent, tragiques, dans le silence.

Le visage de Servières, qu'Inès ne cessait pas d'examiner, manifesta une plus grande angoisse.

Il eut un geste douloureux de la main.

Et il dit :

— J'irai dans un instant... Ne le quittez pas.

L'aide disparut.

Et la créole aussitôt :

C'est de Roger Darmont qu'il s'agit ?

— C'est de lui, murmura-t-il.

Le courant de pitié par lequel tout à l'heure elle s'était presque laissé prendre s'arrêtait brusquement.

Ses yeux, qui, un instant, s'étaient adoucis, redevenaient durs, accusateurs.

— Allons vers lui, ordonna-t-elle.

Le chirurgien eut un geste de supplication.

— Allons vers lui, répéta-t-elle.

Déjà elle se dirigeait vers la porte.

Servières la suivait.

Sans plus un mot ils quittèrent le cabinet de travail et, par les longs couloirs, gagnèrent la chambre où souffrait ou agonisait peut-être celui qui, deux jours plus tôt, semblait physiquement plein de vie et de santé.

« Celui qui paraissait avoir encore de longues années de route devant lui.

Il était là sur un lit blanc ...il était là, la face rouge, parcourue de tics bizarres, de crispations convulsives... semblant grimacer, un des yeux ouvert, l'autre fermé.

...Il était là toujours sans conscience... puisque cet œil fixe, cet œil d'angoisse... ne refléta rien lorsque la créole se fut approchée du lit....

(La suite à demain.) PAUL ROUGET.

QUESTIONS AGRICOLES

La Culture du Blé dans les Bouches-du-Rhône

Les terres incultes et la main-d'œuvre. Le devoir des Comités d'action agricole. — La question des engrais

Le ravitaillement en blé du pays continue de préoccuper le gouvernement. Jeudi, le débat parlementaire a porté tout entier sur ce grave problème. M. Maurice Long, ministre du Ravitaillement, a déclaré au milieu de la satisfaction générale, que, grâce à l'accord complet qui s'est établi entre la France et l'Angleterre, la population ne manquerait pas de pain, nos disponibilités en blé permettant de compter sur une ration quotidienne de 400 grammes.

Ces déclarations sont, en effet, rassurantes. Mais est-ce à dire qu'il faille oublier la production nationale. Le gouvernement la veut intensifier. Dans ce but, il montre au paysan français l'appât d'une prime à la culture du blé qui vient d'être augmentée de 10 francs par cent kilos ; et l'on a lu ici même, il y a quelques jours, la lettre-circulaire que M. Schrameck, préfet des Bouches-du-Rhône, a adressée aux maires de son département pour les inviter à s'efforcer d'obtenir des cultivateurs qu'ils se consacrent de plus en plus à la culture du blé.

A propos de cette circulaire, un propriétaire nous écrit :

« Du moment que l'idée du blé semble préoccuper au plus haut point le gouvernement, il ne serait pas déplacé qu'il s'occupât de mettre en culture les terres qui sont et resteront incultes faute de bras. Dans notre commune, une des plus petites du département, il y a un nombre très respectable d'hectares de terrain inoccupé qui, ensemencé dans des conditions normales, pourraient certainement produire quelques centaines d'hectolitres de grains, ce qui ne serait pas à dédaigner.

Une autre question parallèle à celle-ci est celle des engrais. Puisqu'à l'heure présente on parle de taxer certains produits de la terre, qu'attend-on pour taxer cet élément indispensable à l'agriculture et appelé à augmenter la production ?

Le problème que pose notre correspondant est celui-là même qui inquiète depuis plus de deux ans les pouvoirs publics. Plusieurs ministres se sont attachés avec plus ou moins de bonheur à sa solution qui ne semble pas près d'être atteinte.

Il y a environ dix-huit mois que, dans chaque commune, a été créé un Comité d'Action agricole dont la mission est de s'occuper de faciliter la culture aux agriculteurs qui ne peuvent agir par eux-mêmes (faute de main-d'œuvre, de semences, d'attelages, etc.) et de mettre en culture d'office les terrains laissés en friche pour des causes nées de l'état de guerre.

Ces Comités — le sait-on ? — sont investis d'attributions étendues qui peuvent aller jusqu'à la réquisition. Nous citerons comme exemple de ce qui s'est fait dans cet ordre, la mise en exploitation à Saint-Paul-les-Durance d'une partie d'un très important domaine inculte. Malheureusement, cet exemple est seul.

Il faudrait donc que, eu égard au caractère d'urgence que présente la culture du blé et à ses avantages pour ceux qui s'y livrent, les Comités d'action agricole sortissent enfin de leur indolence et se missent à la besogne ainsi qu'il est de leur devoir.

On objecte les difficultés de la main-d'œuvre, soit. Mais si l'on veut prendre la peine d'en demander de façon instante et précise, alors même qu'on n'obtient pas exactement ce que l'on voulait, on finit toujours par avoir quelque chose, l'administration accordant de préférence la main-d'œuvre aux cultivateurs qui font la culture du blé.

Reste la grande question, le grand « hic » : les engrais. On argue de la pénurie de tourteaux, pénurie qui a pour cause l'insuffisance des arrivages d'arachides et aussi le prix élevé où ils sont et qui fait que seuls ceux qui en nourrissent le bétail peuvent supporter les prix où ils atteignent ordinairement.

Pour suppléer les tourteaux, on s'est occupé de mettre à la disposition des agriculteurs des superphosphates dont le prix, bien qu'assez élevé, est inférieur à celui des tourteaux. A la dernière session du Conseil général, l'Administration, de concert avec notre assemblée départementale, a envisagé effectivement la question. Elle est entrée en relation avec un certain nombre de fabricants de produits chimiques qui possèdent des phosphates, mais qui manquent de l'acide sulfurique nécessaire pour les transformer en superphosphates.

L'Administration et le Conseil général ont demandé au ministre compétent de faire délivrer à ces fabricants des quantités d'acide à la condition que leur production de superphosphates serait mise à la disposition du département à des conditions acceptables.

Ces démarches auprès du ministre ont été faites il y a trois semaines, lors du passage à Paris de la délégation du Conseil général qui visita les régions envahies. Une délégation des Basses-Alpes s'était jointe aux représentants des Bouches-du-Rhône.

Le ministre a promis de faire connaître sa décision dans un délai aussi bref que possible. Cette décision est toujours attendue. Les agriculteurs se demandent avec inquiétude si elle arrivera avant qu'il ne soit trop tard, avant que la période des semailles étant passée, les superphosphates arriveraient à la façon de la moutarde après le repas.

Voilà l'état de la question. Nous avons cru bon de l'exposer un peu longuement afin que nos agriculteurs sachent exactement à quoi s'en tenir, balancés qu'ils sont entre les exhortations qu'on leur adresse et les promesses qu'on leur fait et qu'on ne tient pas. — N.

La Journée des Troupes coloniales

C'est aujourd'hui qu'aura lieu à Marseille la Journée au profit des Œuvres d'assistance des troupes coloniales, avec vente d'insignes par de gracieuses quêteuses sur la voie publique. Nous sommes convaincus que notre patriotique population saura montrer une générosité particulière en faveur des vaillants soldats de nos colonies, venus défendre la Mère-Patrie.

Concernant les billets de tombola, dont la vente a déjà donné les meilleurs résultats, le public est informé que des billets seront à sa disposition dans tous les bureaux sédentaires du Comité, dans les divers quartiers.

De nouvelles souscriptions affluent au siège du Comité, 24, rue Colbert, au profit des Œuvres d'assistance et seront incessamment publiées. En attendant, nous sommes heureux de signaler celles de 10.000 francs des Raffineries de Sucre de Saint-Louis ; de 2.000 francs de leur président, M. Desbief, et de 2.000 francs de la Compagnie de Navigation Paquet.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons aujourd'hui à citer le nom

De M. Marceau Mercadier, soldat au 94e d'infanterie, mort pour la Patrie, le 29 août 1917 à l'âge de 27 ans.

Le *Petit Provençal* prend part à l'affliction de la famille du glorieux défunt et la prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Aux dames du Marché central

La 163e souscription du Syndicat des Dames du Marché Central a produit 104 fr. qui ont été répartis comme suit : 25 fr. à M. le maire; le reste a été converti en fruits distribués à l'hôpital Saint-Charles, à l'hôpital du Petit-Lycée, à l'hôpital Saint-Joseph. Des fruits ont, en outre, été remis aux soldats convalescents en promenade à leur passage à l'établissement Monier, à la Plage.

Comité de secours aux dockers mobilisés

Le Comité nous communique :

Résultat des versements à 0 fr. 10, dockers, ensacheurs, charbonniers, moellonniers, chargeurs, déballeurs de l'administration Bertrand, personnel de Rieu, déb. de moutons et divers, du 3 au 10 novembre, 2.280 fr. 80; distribué, 1.780 fr. Total des encaissements à ce jour, 84.307 fr. 05. Remerciements pour nos poilus.

Désireux de pouvoir continuer nos distributions aux mobilisés, nous avons adressé deux demandes de subvention remises par M. Nicolas Estier, à MM. les ministres de l'Intérieur et de la Guerre. M. Peytral, sous-secrétaire d'Etat, nous fait savoir que le ministre de l'Intérieur n'a pas de crédit ouvert pour les Comités de guerre, mais qu'il a remis notre demande à M. le président du Conseil, ministre de la Guerre, avec avis favorable. Espérons que les efforts du Comité seront pris en considération et que le secours de l'Etat nous permettra de donner une allocation supplémentaire à nos poilus et nous aidera à surmonter les difficultés que nous prévoyons si la guerre doit se prolonger.

Nos sincères remerciements à M. Nicolas Estier et à M. Peytral, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur pour le bienveillant accueil fait à notre demande. — Le trésorier : *Manot.*

Au Comité central des Armateurs

Les indemnités pour réquisition de navire. — L'assurance obligatoire. Les dommages maritimes de guerre. — La grande pêche.

Paris, 10 Novembre.

Le Conseil de direction du Comité central des armateurs de France a tenu sa réunion mensuelle, le 9 courant, sous la présidence de M. Alfred Fraissinet, vice-président.

Le Conseil s'est longuement entretenu des questions se rapportant aux réquisitions maritimes et aux indemnités qui y sont afférentes, en dehors de l'indemnité de privation de jouissance, qui correspond à l'usage que le gouvernement fait du navire réquisitionné ; il y a lieu de considérer l'indemnité de perte, correspondant à la valeur intégrale du navire, lorsqu'il vient d'être coulé au service de l'Etat. Le Conseil a décidé d'arrêter les modifications qu'il y a lieu de demander aux indemnités de privations de jouissance actuellement pratiquées, en raison des frais considérables résultant du coup de l'assurance contre les risques de guerre.

D'autre part, le Conseil a examiné dans quelles conditions il conviendrait d'étendre le régime de la loi du 19 avril 1917, sur l'assurance obligatoire aux navires d'un tonnage brut inférieur à 500 tonneaux. Avant de demander la mesure législative, qui est nécessaire pour obtenir ce résultat, il convient de s'assurer, par un referendum auprès des intéressés, de la limite de tonnage à laquelle il y a lieu d'arrêter l'assurance obligatoire des navires.

En ce qui concerne la réparation des dommages maritimes de guerre, le Conseil a décidé d'intervenir auprès du Parlement en vue de faire comprendre, dans le projet de loi actuellement en discussion au Sénat, sur la réparation des dommages de guerre, les dommages maritimes résultant directement de faits de guerre, et que l'assurance contre le risque de guerre n'a pas pu couvrir sans qu'il y ait faute de l'armateur. Il s'agit, au surplus, d'un certain nombre de cas limités dans lesquels la loi du 10 avril 1915 n'a pas pu jouer, et qui, par suite, ont exposé les armateurs à tous les risques de la guerre sous-marine sans aucune couverture possible de ces risques.

Le Conseil s'est entretenu ensuite des mesures prises par le ministère de la Marine en vue de permettre l'organisation de la campagne de pêche de 1918. Comme les années précédentes depuis la guerre, les armateurs ne sont autorisés à prendre part à la grande pêche qu'à raison d'un navire sur trois, et sont invités à constituer des groupements à cet effet. 30 groupements définitifs sont déjà formés.

Les membres du Conseil ont été invités à fournir tous les renseignements nécessaires en vue de l'établissement des coefficients prévus pour l'application de la loi du 31 juillet 1917, relative à l'impôt cédulaire sur les revenus, afin de déterminer les bénéfices, d'après le chiffre d'affaires déclaré. Un arrêté du ministre des Finances du 21 octobre 1917 a adjoint à la Commission chargée de l'établissement de ces coefficients, des rapporteurs spéciaux qui devront se mettre en contact avec les groupements représentant les industries qu'ils sont chargés d'examiner.

Le Conseil s'est ensuite entretenu de la question des navires mis en construction par le sous-secrétariat d'Etat des Transports Maritimes, du projet de loi sur le remorquage, du projet de loi sur le placement paritaire des marins. Il a pris connaissance des résultats de l'enquête poursuivie par le Comité de l'importance relative des droits de quai dans les ports de France et de l'étranger. Il a, enfin, décidé d'envoyer une délégation auprès de la Commission de la Marine marchande de la Chambre des députés, qui a accepté d'entendre les représentants du Comité sur la question des clauses d'exonération des connaissements.

Compagnie Générale Transatlantique

L'émission des actions nouvelles de la Compagnie Générale Transatlantique a été close avec un plein succès ; la répartition aux souscriptions réductibles se fera sur les bases suivantes :

Les souscripteurs de 1 à 10 actions recevront une action ; ceux de 11 à 25, deux actions ; de 26 à 58, trois actions. Les souscriptions au delà de 58 actions recevront 6 % du chiffre de leur souscription ; toute fraction égale ou supérieure à une demi-action donnant droit à une action entière.

Sauvages Agressions

Rue Coutellerie, hier soir, vers 9 h., le travailleur colonial Dabouchi Dahamam, 25 ans, était assailli par trois individus, blessé d'un coup de couteau à l'aine gauche et dépouillé de 30 fr. Les agresseurs, en le voyant s'affaisser, tirèrent sur lui un coup de revolver. Deux arrestations ont pu être opérées. La victime a été admise à l'Hôtel-Dieu.

Demi-heure plus tard, près de la rue Gulbal, boulevard National, le journalier Marlinez Toma, 33 ans, était entouré par plusieurs individus qui, après l'avoir roué de coups et dépouillé de son portefeuille, tirèrent sur lui, à bout portant, plusieurs coups de revolver. Le malheureux eut la gorge traversée par une balle. Il a été transporté mourant à l'Hôtel-Dieu. Les agresseurs ont réussi à s'enfuir.

Vers 10 heures, boulevard National, près de la Poste, le soldat Dupoux, de la 15e section des T. E., était soudain entouré par cinq individus qui l'abattirent d'un coup de revolver à la tête, puis le dépouillèrent de son portefeuille et s'enfuirent. Le blessé, qui compte trente mois de front, a été transporté à l'Hôtel-Dieu dans un état très alarmant.

Vers 11 heures, près de la gare Saint-Charles, le journalier Oña Diaz José, 30 ans, était entouré par trois individus, blessé à la tête d'un coup de poing américain et dépouillé de 600 fr. Il croit avoir blessé à coups de poing et de tête deux de ses agresseurs qui, cependant, ont pu s'enfuir avant l'arrivée de la police.

LES SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

Une importante rencontre à l'Olympique

Nous avons déjà annoncé le très intéressant match d'entraînement que doit jouer cet après-midi l'Olympique contre un onze anglais composé en grande partie de joueurs professionnels. Voici la composition de deux équipes qui se trouveront en présence

Equipe anglaise (The devils own)

Jones (Preston North End) ; Stone (Haddington Athletic) ; Weller (cap.) ; (Everton F. C.) ; Forsyth (Scoth Junior) ; S. O. Eare (Aberdeen) ; Russell (Armeston Rancey) ; Wilke (Queen's Park) ; Cap. E. H. Carnoglian (Basing Stoke) ; Capt. H. G. Brown (Yale of Grange) ; Allan (Clyde) ; Pointon (Birmingham).

Olympique de Marseille

Ch. Scheibenstock, Rigan, H. Scheibenstock, J. Cabassu, Cosgrove, Rumilly, R. Scheibenstock (cap), Fraissinet, Jeanton, Gascard, Welsch.

Nous avons indiqué à la suite des équipiers anglais le nom des clubs pour lesquels ils ont joué. Ce sont tous des joueurs de haute valeur qui formeront un onze de première force. Les amateurs de football association pourront assister ce soir à une belle démonstration de ce jeu.

Le match commencera à 2 h. 30 précises sur le terrain de l'Olympique, avenue du Parc Borély.

DANS LES CLUBS

Au Stade Provençal

Football : Equipe 1re, match amical contre le S. V. H. (1), sur le terrain de Montfuron. Sont convoqués : MM. Vidal, Condroyer, Sellon, Teissier, Néri, Giavelli, Gaël, Michod, Richaud, Gasparini, Seyès et Gross.

Réunion : Le soir, à 6 h. 30, réunion au siège, à l'ordre du jour, questions de la plus haute importance. Tous les membres sont priés d'être présents.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

L'UNITE D'ACTION DES ALLIES

Les Résultats de la Conférence de Rapallo

Le Comité militaire interallié à Versailles. — Une entrevue des ministres français avec le roi d'Italie. — Une visite aux troupes françaises

Paris, 11 Novembre, 2 h. 30.

M. Paul Painlevé et M. Franklin-Bouillon sont rentrés d'Italie hier dans l'après-midi. Ils s'étaient rendus à Rapallo avec M. Lloyd George et le général Smuts, pour se rencontrer avec M. Orlando et M. Sonnino.

La Conférence, qui a duré deux jours, a abouti à des résultats importants. Le Conseil supérieur de guerre de l'Entente, réclamé par l'opinion et le parlement français, depuis de longs mois, a été enfin créé et organisé.

Cet organisme nouveau est destiné à coordonner l'action politique et militaire des Alliés. Il est complété par l'institution d'un état-major interallié permanent, dirigé par trois hautes personnalités militaires, les généraux Foch, pour la France ; Henry Wilson, pour l'Angleterre ; Cadorna, pour l'Italie.

La France a le grand honneur d'avoir été reconnue comme le siège central de la coalition, puisque c'est à Versailles que s'installera l'état-major interallié, et que se réunira normalement le Conseil supérieur de guerre.

De Rapallo, les ministres et les généraux ont été saluer, à Peschiera, le roi d'Italie, avec lequel ils ont conféré sur les mesures à prendre immédiatement pour faire face à l'offensive austro-allemande.

Au cours de l'entrevue que leur avait accordée le roi Victor-Emmanuel et qui a duré plus de deux heures, les différentes solutions ont été envisagées en vue d'une coordination parfaite des efforts des Alliés.

Avant de rentrer en France, M. Painlevé et M. Franklin-Bouillon ont tenu à visiter les cantonnements des divisions françaises, débarquées en Italie et à porter à nos vaillants soldats le salut de la France. Dans les différentes localités où ils ont passé, ils ont pu se rendre compte de l'enthousiasme avec lequel nos troupes étaient accueillies et des conditions excellentes dans lesquelles les autorités italiennes avaient organisé leurs installations.

Les populations de la Haute-Italie ont reçu les membres du gouvernement français d'une façon émouvante. Les manifestations les plus chaleureuses ont eu lieu dans toutes les villes qu'ils ont traversées. Ce qui a le plus frappé le gouvernement et le peuple italien, c'est la rapidité extraordinaire avec laquelle ont été prises les décisions de leurs alliés.

C'est la première fois que l'unité d'action sur l'unité de front a été véritablement réalisée. Rien n'aura tant fait pour grandir le prestige de la France.

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Painlevé rend compte de son Voyage en Italie

Paris, 10 Novembre.

Les ministres se sont réunis ce soir, à 6 heures et demie à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Le président du Conseil, ministre de la Guerre, a rendu compte du voyage qu'il vient de faire au front italien et de sa visite aux cantonnements de l'armée française.

Le Conseil a fixé la prochaine réunion de la Conférence militaire interalliée à la date du 19 novembre à Paris.

Le Conseil des ministres avait été précédé d'une délibération du Comité de guerre.

Les Scandales de Paris

Le Sénat et la plainte contre M. Charles Humbert

Paris, 10 Novembre.

On a distribué ce soir, au Sénat, le rapport de M. Milliard sur la demande en autorisation de poursuites contre M. Charles Humbert, sénateur, à la requête de Bolo pacha.

Après avoir résumé les termes de l'assignation, le rapporteur estime que la demande doit être accueillie. La Commission a bien envisagé la situation du plaignant, sans qu'elle ait cru devoir s'y arrêter pour en tirer un motif de rejet. Elle a estimé qu'à raison des faits déférés à la justice, de leur caractère, des événements auxquels ils se rattachent, du désir très vif et très légitime du pays de voir la justice faire sans entrave, ni retard son œuvre, il y avait un intérêt supérieur à lever l'immunité parlementaire.

M. Milliard fait remarquer que M. Humbert s'est associé par lettre à la levée de cette immunité. En conséquence, il propose la suspension de l'immunité parlementaire pour l'action dirigée par Bolo pacha contre M. Charles Humbert.

M. Clemenceau et M. Caillaux

Paris, 11 Novembre, 1 h. 50.

L'Homme Enchaîné publie ce matin la lettre de M. Caillaux à M. Clemenceau, dont nous avons donné le texte, et la fait suivre des lignes suivantes, signées des initiales C. G. :

Tous les si et les mais de M. Caillaux ne feront pas que M. Sonnino, plus que mécontent des « conciliabules défaitistes » qui s'enorguillissaient de la présence de M. Caillaux, n'ait manifesté au gouvernement français, son intention d'expulser l'importun visiteur. Si, plus tard, ce même M. Sonnino a multiplié des attentions et des égards à l'adresse du même personnage (ce qui m'étonnerait), c'est qu'il pratique l'évangélique pardon. Cela ne change rien du fait que M. Caillaux ne conteste pas.

En deux mots, le dossier actuellement dans les mains du capitaine Bouchardon, quoi qu'en dise M. Caillaux, établit nettement que M. Caillaux a pris part, en Italie, à des colloques jugés défaitistes par M. Sonnino, et si gravement défaitistes, que, sans l'intervention du gouvernement français, M. Caillaux était inglorieusement expulsé d'Italie.

M. Caillaux souhaite que notre conversation n'aille pas plus loin pour aujourd'hui. Je me rends à son désir. Mais qui sait de quoi sera fait demain, disait un homme d'expérience ?

Un sous-marin attaque le cap Saint-Vincent

Paris, 10 Novembre.

Le ministre de la Marine du Portugal a donné le communiqué suivant au sujet de l'attaque de Saint-Vincent, du Cap-Vert par un sous-marin allemand et du torpillage de deux navires brésiliens, l'*Acary* (ancien *Ebernburg*) et le *Guahiba*, mouillés dans ce port :

Un sous-marin allemand a attaqué le port de Saint-Vincent, du Cap-Vert et a torpillé deux navires marchands brésiliens qui ont été remorqués et échoués sur un bas-fond. Il y a eu des blessés.

Les autres navires mouillés dans le port n'ont pas souffert. La canonnière Ibe et les forts de terre ont fait feu et ont chassé le sous-marin qui a plongé et disparu. On va procéder au sauvetage des importantes cargaisons de cafés, cuirs, sucres, céréales, etc., qui se trouvent à bord des deux navires échoués.

Vifs Combats d'infanterie sur la Rive droite de la Meuse

NOUVELLE PROGRESSION ANGLAISE DANS LES FLANDRES

Communiqué officiel

Paris, 10 Novembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Lutte d'artillerie assez active dans la région du canal de l'Oise à l'Aisne.

Sur la rive droite de la Meuse, de vifs combats d'infanterie ont eu lieu ce matin dans la région Le Chaume, continuant la lutte signalée au compte rendu d'hier. Après plusieurs contre-attaques, nos troupes ont entièrement rétabli leur position.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

Communiqué anglais

10 Novembre, 23 h. 20.

Notre attaque de ce matin a été exécutée par des troupes britanniques et canadiennes, sur un front de près de deux kilomètres, de part et d'autre de la route de Passchendaele à Westroosebeke.

La pluie qui tombait déjà en abondance avant l'attaque, n'a pas cessé de la journée. Malgré cette circonstance défavorable, nous avons effectué une nouvelle avance dans la direction du Nord, le long de la crête principale, et fait un certain nombre de prisonniers.

A droite, les bataillons canadiens ont poursuivi leur progression le long du sommet de la crête principale, au nord de Passchendaele, et atteint leurs objectifs dès les premières heures de la matinée. A leur gauche, les bataillons britanniques, attaquant le long de la pente ouest de la crête principale, ont atteint leurs objectifs au delà de cette position, en dépit des difficultés que leur opposait le terrain marécageux qui borde le cours d'eau de Paddebeek.

Au cours de la matinée, de violentes contre-attaques furent lancées contre le terrain conquis par les bataillons britanniques. A la suite d'une lutte violente et acharnée, qui s'est poursuivie pendant la majeure partie de la journée, l'ennemi est parvenu à regagner quelques-unes des positions avancées qui avaient été enlevées par nos troupes.

Le temps demeure orageux. Un coup de main, exécuté avec succès dans la matinée, au nord de Lens, a permis à des troupes du Yorkshire, de lancer des grenades dans les abris allemands et de faire un certain nombre de prisonniers, au cours d'un violent corps-à-corps qui a coûté de nombreuses pertes à l'ennemi.

AVIATION. — Le temps, plus favorable dans la journée du 9, a permis à l'aviation de faire beaucoup de travail. Nos pilotes ont pu régler le tir de l'artillerie, qui a pris efficacement sous ses feux un grand nombre d'objectifs. Ils ont pris, en outre, de nombreux clichés. L'infanterie et les convois ennemis, attaqués à plusieurs reprises par nos aviateurs opérant à faible hauteur, ont subi des pertes constatées. Trois tonnes d'explosifs ont été jetées au cours des dernières vingt-quatre heures, avec résultats vérifiés, sur des cantonnements et champs d'aviation ennemis. Un appareil allemand a été abattu en combat aérien et cinq autres contraints d'atterrir avec des avaries. Deux des nôtres ne sont pas rentrés.

SUR LE FRONT ITALIEN

Violent combat dans la zone de la Piave

L'ennemi retardé dans sa poursuite par les arrière-gardes italiennes

Rome, 10 Novembre.

Le mouvement régulier des arrière-gardes a continué à bien s'exécuter, conformément aux ordres reçus, sans que l'ennemi l'ait entravé. Toutefois, en rase campagne, au sud de Chiareno, dans la zone de la Piave, un violent combat a eu lieu avec les avant-gardes ennemies qui essayaient d'exécuter une pression enveloppante.

Les extrêmes arrière-gardes italiennes, composées d'éléments d'infanterie légère et de cavalerie, ont contre-attaqué vaillamment et ont réussi à écarter le danger.

La neige

La neige, qui est tombée abondamment dans la zone montagneuse, rend les mouvements difficiles et malaisés pour l'ennemi, tout en favorisant le repli progressif de nos troupes sur la ligne de résistance établie d'avance.

Dans les dernières vingt-quatre heures, la neige a atteint une couche de plus de 50 centimètres de hauteur dans la zone des montagnes. La pluie, qui tombe sans arrêt depuis deux jours, contribue à augmenter les obstacles des lignes fluviales de la Vénétie.

La Situation militaire

Paris, 11 Novembre, 2 h. 15 m.

Le repli italien continue à s'effectuer suivant les prévisions. La Livenza a été franchie. Des détachements d'arrière-garde italiens, qui résistaient le long du cours d'eau, à l'ouest de ce fleuve, ont dû se retirer devant les forces austro-allemandes qui tiennent maintenant la rive orientale de la Piave dans toute son étendue, depuis Segutino, à l'entrée de la Piave dans la plaine jusqu'à la mer.

L'ennemi tient encore les montagnes qui dominent la vallée du cours supérieur de la Piave. Les bulletins autrichiens précisent que les localités de Vigo, à l'est de Vieve, et Cadore, à l'ouest du fleuve, ont été enlevées par la 94e division d'infanterie austro-hongroise.

En même temps qu'ils poursuivent cette progression d'Est à Ouest, les Austro-Allemands ont entrepris un mouvement concentrique en direction Nord-Sud dans les montagnes frontières. Les troupes austro-hongroises sont descendues jusqu'à la petite ville d'Agordo, qui est située sur le haut Cordevole, affluent de la Piave, à l'Ouest et se sont avancées dans le val Sugana, sur la haute Brenta, qui coule à l'ouest de la Piave, et sont parvenues jusqu'à la partie orientale du plateau des Sept-Communes s'emparant d'Asiago après un combat de rues acharné.

Dans ces conditions, la ligne d'arrêt italienne ne paraît pas pouvoir se fixer sur la Piave, puisque celle-ci est débordée par le Nord. Il y a tout lieu d'espérer, toutefois, que l'ennemi échouera dans son projet de séparer les forces italiennes du cours supérieur de la Piave du gros des troupes qui se replient le long de la mer.

Le général Fayolle commande les troupes françaises

Paris, 10 Novembre.

Le *Temps* confirme, ce soir, que c'est le général Fayolle qui est placé à la tête des troupes françaises en Italie.

Un général italien tué en combattant

Rome, 10 Novembre.

Les journaux annoncent la mort en combattant du général italien Rubin de Cervin, commandant la cavalerie d'Aoste-Mantoue.

Un mauvais Français

Toulouse, 10 Novembre.

Le Conseil de guerre de Toulouse a condamné hier à douze ans de prison avec sursis, le chef de gare Louis Blanc, de Saint-Jean-Pla-de-Cors (Pyrénées-Orientales) pour avoir provoqué, à plusieurs reprises, des soldats français à déserter en Espagne. L'accusé avait déjà été condamné à cinq ans de prison par le Conseil de guerre de Montpellier, mais le jugement avait été cassé par le Conseil de revision de Bordeaux pour vice de forme et l'inculpé avait été renvoyé devant le Conseil de guerre de la 17e région.

LA SITUATION EN RUSSIE

Le Coup d'Etat Maximaliste

Aucun gouvernement n'est encore constitué

Pétrograde, 10 Novembre.

Quoique le manifeste relatif aux propositions de paix parle au nom du gouvernement provisoire des ouvriers et paysans, il semble qu'aucun organe gouvernemental ne soit encore issu du Soviet de Pétrograde. Cependant, celui-ci a envoyé déjà des commissaires spéciaux dans quelques ministères, notamment MM. Dronstein (Trotsky), aux Affaires Etrangères, mais le personnel de ce département, ainsi que ceux des Finances et du Travail, ont cru devoir abandonner leurs fonctions.

Par ailleurs, la journée est calme et la situation est stationnaire, quoique le mouvement politique soit toujours intense. Conformément aux ordres du Comité révolutionnaire, les magasins ont rouvert et les banques elles-mêmes ont fonctionné de midi à une heure.

Le Partage des terres

Pétrograde, 10 Novembre, 14 h.

Le Congrès des Soviets, dans sa dernière séance, a adopté les termes du décret sur le partage des terres aux paysans, qui a été publié ce matin.

Le décret supprime les droits des propriétaires sur leurs terres qui, ainsi que celles des apanages et des monastères, avec tous les meubles s'y trouvant, passent, sans rachat, entre les mains des Comités agricoles jusqu'à la réunion de la Constituante. Les Comités agricoles sont chargés de prendre des mesures pour la confiscation des terres.

Les produits du sous-sol comme la houille, le naphte ainsi que le matériel d'exploitation, appartiennent à l'Etat. La terre des petits propriétaires n'est pas confisquée. Tout citoyen jouit du droit de posséder une terre, mais seulement celle qu'il cultive lui-même, sans l'aide d'un personnel de louage.

La Finlande constitue un gouvernement provisoire

Helsingfors, 9 Novembre.

Sur la proposition de son bureau, la Diète considérant que le gouvernement provisoire n'existe plus en Russie, a voté, par 106 voix contre 90, la constitution d'un directoire composé de trois membres et chargé du gouvernement provisoire de la Finlande.

Les Victoires du Chemin-des-Dames

Le général Pétain remet des décorations aux régiments qui ont participé à l'attaque

Front français, 10 Novembre.

De l'envoyé spécial de l'agence Havas :

Dans un champ de manœuvre, aux environs de Soissons, le général en chef a remis, cet après-midi, des croix et des fourragères aux glorieux régiments qui ont remporté sur le plateau des Dames, les victoires d'octobre.

Les troupes ont été présentées au général Pétain, aux généraux Franchet d'Esperey, commandant un groupe d'armées, et Maistre, commandant la sixième armée, et leurs états-majors, par le général Marjoulet.

Etaient présents deux régiments avec musique et drapeaux, les généraux commandant les divisions qui ont pris part à l'attaque, les commandants des brigades d'infanterie et les commandants des artilleries divisionnaires, les drapeaux des régiments et des bataillons escortés par leur garde réglementaire et par un représentant de chaque grade choisi parmi ceux ayant le plus grand nombre de citations, enfin des délégations de deux officiers de chaque bureau et des grands services d'état-major de l'armée.

Les Succès anglais en Palestine

Communiqué officiel anglais

Londres, 10 Novembre.

Communiqué officiel d'Egypte :

Nos troupes montées, se portant rapidement en avant, ont capturé le 9 novembre 400 autres prisonniers et 10 canons. Notre ligne s'étend maintenant d'un point sur la côte à environ 6 kilomètres au nord-est d'Askalon, allant de là vers un point à environ 3 kilomètres au nord d'Arak-el-Nenshije, sur la voie ferrée centrale, et généralement parallèle à celle-ci de 9 à 16 kilomètres environ au nord de la Wadi-Hesi.

Askalon, a été occupé par l'infanterie et l'artillerie.

Rien à annoncer au nord de Ber-Chebai. Nos avions continuent à bombarder avec succès les détachements ennemis en retraite et les centres importants de ses communications. 300 bombes ont été ainsi lancées pendant la journée.

70 canons ont été capturés jusqu'à présent. Ils comprennent des pièces de 5 et 9 pouces.

Vu l'étendue du front de bataille, il est impossible de dénombrer encore toutes nos prises. Le général Allenby estime les pertes ennemies jusqu'ici à 10.000 hommes, non compris les prisonniers.

UN OFFICE CENTRAL DES VIVRES

Pour lutter contre la hausse des prix dans les grandes agglomérations

Paris, 10 Novembre.

Le ministre du Ravitaillement général vient de prendre un arrêté constituant un Office central des vivres. Voici les articles de l'arrêté :

ARTICLE PREMIER. — Il est institué, auprès du ministère du Ravitaillement général, un Office central des vivres, appelé à donner son avis et à présenter des propositions sur les mesures propres à faciliter l'approvisionnement des organisations municipales, coopératives ou syndicats et des groupements commerciaux en denrées alimentaires de première nécessité.

Cet Office central recherchera spécialement le moyen de lutter contre la hausse des prix dans les grandes agglomérations, en s'efforçant de rapprocher la consommation de la production. Il donnera son concours à la répartition des ressources provenant du territoire et de l'extérieur, en veillant à ce que, dans les attributions, il soit tenu compte de l'ordre de priorité des besoins.

ART. 2. — Les membres de l'Office central des vivres sont choisis parmi les membres des assemblées départementales et communales, des Chambres de commerce, des groupements de producteurs et de commerçants, des associations ouvrières et des sociétés coopératives; ils sont nommés par arrêté.

Tirages Financiers

VILLE DE PARIS 1876. — Le numéro 182.731 est remboursé par 100.000 francs.

Le numéro 70.276 est remboursé par 10.000 francs.

Le numéro 20.117 est remboursé par 5.000 francs.

Les 10 numéros suivants : 4.700 14.730 30.866 184.077 190.279 210.149 219.165 246.955 250.858 253.037 sont remboursés chacun par 1.000 fr.

FONCIERES ET COMMUNALES 1917. — Le numéro 461.389 gagne 250.000 francs.

Le numéro 1.707.725 gagne 50.000 francs.

Le numéro 465.713 gagne 25.000 francs.

Les 2 numéros suivants : 792.851 638 029 gagnent chacun 5.000 francs.

Les dix numéros suivants 520.628 1.908.099 838.047 1.666.892 1.351.700 1.839.341 96.138 42.886 766.227 649.498 gagnent chacun 1.000 fr.

Les 50 numéros suivants : 877.279 195.704

1.619.493	1.077.239	1.315.221	1.883.987	1.854.921
1.889.686	489.404	1.010.889	1.841.935	170.555
1.932.578	445.591	1.517.040	85.217	580.149
1.850.473	464.774	339.678	488.471	821.338
1.658.705	588.640	1.835.954	908.661	174 833
1.031.033	164.215	887.041	256.212	1.358.475
1.724.262	62.131	878.981	37.663	1.427 818
310.535	216.797	582.919	161.038	1.053.294
93.611	229.493	1.013.972	380.913	1.689.326
1.268.800	227.888	959.680	gagnent	chacun

500 francs.

Bulletin Financier

Paris, le 10 novembre. — La résistance que parait vouloir offrir l'armée de nos amis italiens à la marche de l'ennemi, a produit une meilleure impression. On a d'ailleurs l'espoir que la victoire des extrémistes en Russie n'est pas définitive et la fuite de Kerensky ne peut que confirmer ce léger espoir. Aussi la tendance sans être bonne s'est toutefois légèrement améliorée dans l'ensemble et les réalisations sont devenues moins nombreuses. Nos rentes ne se modifient pas. Les valeurs russes sont toujours hésitantes et irrégulières et les ventes, si minimes soient-elles, difficilement absorbées. Peu d'affaires sur les groupes cuprifère, caoutchoutier et les mines d'or.

LAIT CONDENSÉ
FARINE LACTÉE
NESTLÉ
LA MARQUE PRÉFÉRÉE

Mécaniciens de la Marine marchande

L'Ecole des Mécaniciens, 73, boulevard Péreire, Paris, informe les candidats aux examens de 1re et de 2e classe de commerce qu'elle leur donnera gratuitement toutes indications sur la session qui aura lieu le 15 janvier prochain et sur les moyens de s'y préparer rapidement.

Inouï et Merveilleux

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DEVANTS INCASSABLES 62 fr.

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

AVIS DE DECES

M. Joseph Vallier ; Mme et M. C. Amoric et leurs enfants ; Mme veuve C. Vallier et leurs familles, ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme **Blanche VALLIER**, née **AMORIC**, décédée le 10 novembre, à l'âge de 36 ans, munie des Sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures du soir, boulevard Vauban, 31.

Les obsèques de Mme **Raffaela CIOFFI** auront lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures du soir, rue Hoche, 14.

Les membres de la Société « **La Persévérante** » sont priés d'assister aux obsèques de leur collègue **M. DECANIS Etienne**, qui auront lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures, boulevard Saint-Laurent, à Montolivet.

Les membres de la **Société des Commis et Employés** sont priés d'assister aux obsèques de **M. Alexandre CORNU**, membre actif, qui auront lieu aujourd'hui, 11 courant, à 4 heures de l'après-midi, rue Terrusse, 134.

HERNIE

Chutes de Matrices

La Nouvelle Méthode de M. Roel DEMEURE, l'habile spécialiste herniaire de Paris est la seule qui procure sans gêne ni interruption de travail, un soulagement immédiat et la guérison des hernies ou descentes les plus grosses et les plus anciennes, comme l'ont prouvé les nombreuses guérisons publiées.

Chaque jour, M. DEMEURE reçoit des lettres de remerciements de personnes soulagées et guéries par sa méthode.

Nous avons la ferme conviction d'être utiles à nos lecteurs en leur conseillant d'aller voir en toute confiance le GRAND SPÉCIALISTE si connu et si aimé dans notre région qu'il visite depuis plusieurs années, et qui recevra à :

Bessèges, dimanche 11, hôt. du Commerce ;
Nîmes, lundi 12 novembre, hôtel du Midi.
Vaison, mardi 13, hôtel du Commerce.
Valréas, mercredi 14, hôtel de France.
Orange, jeudi 15, hôtel de la Poste.
Carpentras, vendredi 16, hôtel de la Poste.
Apt, samedi 17 novembre, hôtel du Louvre.
Avignon, dimanche 18, Régina-Hôtel.
Cavaillon, lundi 19, hôtel Terminus.
Tarascon, mardi 20 novembre, Modern' Hôtel.
Salon, mercredi 21, hôtel de la Poste.
Toulon, jeudi 22 et vendredi 23 novembre, hôtel du Dauphiné, rue Berthelot.
Arles, samedi 24, hôtel du Forum.
MARSEILLE, dimanche 25 et lundi 26 novembre, hôtel des Négociants, 33, cours Belsunce.
La Ciotat, mardi 27, hôtel du Commerce.
Avignon, mercredi 28, Régina-Hôtel.
Aix, jeudi 29, hôtel du Louvre.
Barjols, vendredi 30, hôtel du Pont-d'Or.
Draguignan, 1er décembre, hôtel Bertin.
DEMEURE, 52 boulevard E. Quinet, **PARIS**.

ROSELILY du Docteur CHALK
Poudre de Riz LIQUIDE
ABSORBE LES **TACHES DE ROUSSEUR**
avec la même facilité que l'éponge absorbe une goutte d'eau.
Flacon : 4 fr. 50. Fco. Labo. DE CHAMBRE, Gérardmer.
VENTE : Bonnes Parfumeries, Pharmacies, Grands Magasins.

Demandez **MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE**
à **G. TRIBAUDEAU** FAB.A BESANÇON
Six 1ers Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

URODONAL

évite l'artério-sclérose

Le signe de la temporale indique le début de l'artério-sclérose

On a l'âge de ses artères; conservez vos artères jeunes avec l'URODONAL, vous éviterez ainsi l'artério-sclérose, qui durcit les parois des vaisseaux, les rendant semblables à des tuyaux de pipe, c'est-à-dire friables et rigides.

L'OPINION MÉDICALE :

« L'indication principale dans le traitement de l'artério-sclérose consiste avant tout à empêcher la naissance et le développement des lésions artérielles. A la période de pré-sclérose, l'acide urique étant le seul facteur d'hypertension, on devra, avant toute autre chose, lutter énergiquement et fréquemment contre la rétention d'acide urique dans l'organisme en employant l'URODONAL. »

Dr FAIVRE,
Prof. de Clinique interne à l'Université de Poitiers, médecin consultant aux eaux de Luchon.

Etab. Chatelain, 2, r. Valenciennes, Paris. Le flacon, fco, 7f20, les 3, fco, 20 fr.

VAMIANINE

Avarie, Tabes, Maladies de la Peau

Nouveau produit scientifique non toxique à base de métaux précieux et de plantes spéciales.

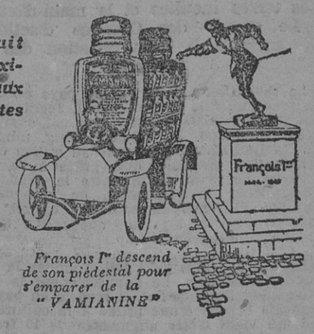

Psoriasis
Eczéma
Acné
Ulcères

François Ier descend de son piédestal pour s'emparer de la "VAMIANINE"

L'OPINION MÉDICALE :

« La *Vamianine* vient s'ajouter très heureusement à l'arsenal thérapeutique de la syphilis et des dermatoses, en comblant la lacune laissée par la chimio-résistance si longtemps ignorée. Cette découverte vient à son heure et fournit au médecin une arme très active et sans danger contre des affections si souvent insuffisamment soignées. »

Dr FAIVRE,
Professeur de clinique interne à l'Université de Poitiers.

BROCHURE SUR DEMANDE

Laboratoires de l'URODONAL, 2, rue de Valenciennes, Paris. Fco 11 fr.

EMPRUNT NATIONAL 4 %

Prix d'Emission : 68.60

Rendement : 5.83 %

Les souscriptions sont reçues sans frais, à la

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

EPILEPTIQUES

MAINTENANT VOUS GUÉRIREZ
N'HÉSITEZ PAS à demander au Laboratoire du Sud-Est à Saint-Priest (Isère) les preuves gratuites de la guérison de EPILEPSIE et MALADIES NERVEUSES même désespérées.

Tribune du Travail

On demande fillette de 13 à 14 ans pour courses et petits travaux de couture, payée 25 fr. par mois. Se présenter lundi, 2 bis, rue Fontange, sonner deux fois.

On demande une bonne ouvrière repasseuse bien payée, travail assuré, 5, rue du Petit-Saint-Jean, atelier.

On demande des ouvrières professionnelles pour la veste mécanicien, 6, rue des Convalescents.

Menuisiers bons ouvriers bien payés, sont demandés, 22, rue Mery.

Ouvrières sont demandées à la blanchisserie 1 a, place de Venise, quartier Vauban. Se présenter lundi.

On demande une bonne à tout faire couchée ou non, références. Se présenter de 2 à 4 heures, 34, boulevard Salvator.

On demande une jeune homme de 15 ans, pour employé de magasin, cours Belsunce, 1, au 1er.

On demande une bonne pompière, 5 fr. par jour, demi-ouvrière ou demi-ouvrier, rue Torte, 4, au 4e étage, tailleur.

On demande coupeur de tiges en chaussures, bien payé. S'adresser, 72, rue Paradis, au fond du corridor.

On demande un fraiseur pour la chaussure militaire, chez Forchino, rue Sainte, 105.

On demande une bonne demi-ouvrière et apprentie repasseuse, traverse Lafon, 4, quartier Préfecture.

On demande chez Cauvin, boulevard de Paris, 2 a, des piqueuses de bottines pour le dehors.

On demande un appréceur, à La Fourmi, 28, rue Sénac.

On demande de bonnes ouvrières piqueuses de bottines pour travail soigné à façon, manufacture de chaussures Castanier, 35, rue des Princes.

On demande un jeune homme de 15 à 16 ans pour faire les courses, présenté par ses parents. J. Gaillard, 68, rue Saint-Ferréol.

BOURSE DU TRAVAIL (Téléphone 9-99). — On demande : des bûcherons (travail aux pièces) et un scieur circulaire, à Gémenos (B.-d.-R.); des ouvriers ébénistes et un bon chef d'atelier sachant bien débiter meubles, à Cannes (Alpes-Maritimes); un bon ouvrier charron, travail assuré toute l'année, à Aix (B.-d-R.); un tailleur de vignes, à La Cadière (Var); deux bons ouvriers tailleurs, à Vaison (Vaucluse); des ouvriers maçons ou cimenteurs et des charpentiers, salaire 1 fr. 30 l'heure, à Rouen (Seine-Inférieure); des ouvriers et demi-ouvriers menuisiers; des ouvriers mouleurs sur cuivre; un forgeron de marine; un ouvrier charron; des ouvriers et demi-ouvriers plombiers; des ouvriers et un demi-ouvrier serruriers; des monteurs pour chaussures militaires; un ouvrier et un demi-ouvrier tailleurs; des ouvriers et demi-ouvriers électriciens; un ouvrier ou demi-ouvrier tapissier en meubles; un apprenti papetier-relieur dégrossi ou non; des apprentis plombiers, électriciens et menuisiers dégrossis; un apprenti ferblantier dégrossi; un apprenti serrurier dégrossi; une jeune homme de 13 à 14 ans, pour bureau et courses; des ouvrières et une apprentie piqueuse de bottines; des ouvrières mécaniciennes pour lingerie (travail à domicile et à l'atelier); une apprentie lingère; des coursières. — S'adresser, lundi, à la Bourse du Travail, rue de l'Académie. On est prié d'apporter livrets, certificats et pièces d'identité, de même que faire connaître le résultat du placement.

L'ARGUS DE LA PRESSE, 37 rue Bergère Paris
lit et dépouille 14.000 journaux par jour

VOILA UN HOMME QUI SE SAUVE EN COURANT

Pour courir vite, il faut avoir du souffle.

Pour avoir du souffle, il faut d'excellents poumons.

Pour avoir les poumons en excellent état, il faut prendre du GOUDRON-GUYOT.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, **méfiez-vous, c'est par intérêt.** Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le **véritable Goudron-Guyot.**

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette : celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais*, ainsi que l'adresse : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

Prix du Goudron-Guyot : 2 fr. le flacon.

Le traitement revient à **10 centimes par jour** — et guérit.

P. S. Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de **pin maritime pur,** en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 50.

6e QUINZAINE RÉCLAME x Aux ARMES de FRANCE

DERNIERS JOURS Demain Lundi 12 Novembre et après-demain Mardi

AUX COMPTOIRS DE VÊTEMENTS

Costumes, Peignoirs, Chemisettes, Jupons, Chapeaux pour Dames et Fillettes ; Bonneterie, Ganterie ; Chemiserie pour Dames, Messieurs et Enfants, etc., etc.

OCCASIONS SENSATIONNELLES

LAINAGES, VELOURS, SOIERIES, FLANELLES pour Manteaux, Robes, etc.

DERNIÈRE RÉCLAME MONSTRE DE FOURRURES Collets, Renards, Cols, Garnitures, etc., pour Dames et Enfants.

Literie, Chambres à coucher, Salles à manger, Glaces, Petits meubles, Meubles de sièges, Tapis, Couvertures, Edredons.

AMEUBLEMENTS COMPLETS

Nos riches Modèles de Haute Couture sont exposés au 2e étage

VILLE DE SISTERON

(Basses-Alpes)

Mise en Ferme de l'Octroi

Le dimanche 2 décembre 1917, à 2 heures 30 du soir, en l'Hôtel de Ville de Sisteron, il sera procédé, par devant M. le Maire, assisté de deux conseillers municipaux, délégués à cet effet, et du receveur municipal, à l'adjudication au plus offrant et dernier encherisseur, à titre de :

Bail à ferme des droits de l'octroi municipal de la dite ville pour trois années consécutives, qui commenceront le 1er janvier 1918 pour finir le 31 décembre 1920. Les droits sont établis sur :

Boissons et liquides, comestibles, combustibles, fourrages, matériaux et objets divers.

Mise à prix..... **33.000 fr.**

On n'admettra aux enchères que des personnes d'une moralité, d'une solvabilité, d'une capacité reconnues qui, après s'être fait inscrire sur le tableau des candidats auraient obtenu du maire quatre jours au moins avant l'adjudication, un certificat d'admission, sauf le recours du préfet.

Aucune personne attachée à l'administration des Contributions indirectes, aux administrations civiles, aux Tribunaux, ou ayant une surveillance de juridiction quelconque sur l'administration de l'octroi ne pourra, sous peine de résiliation de bail sans indemnité et de dommages-intérêts, être ni adjudicataire ni associé de l'adjudicataire.

Ne pourront pareillement être admis aux enchères ceux qui font commerce de quelques-uns des objets soumis au tarif.

Dans la même séance, il sera procédé à l'adjudication de divers droits communaux, voir les affiches spéciales.

On pourra prendre connaissance au secrétariat de la Mairie du cahier des charges et de toutes les pièces concernant les adjudications ci-dessus.

Sisteron, le 25 Septembre 1917.

Pour le maire :
L'adjoint faisant fonctions.
Signé : MICHEL Marius.

FEMMES qui SOUFFREZ

de **Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarite, Tumeurs, Pertes blanches,** etc.

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, **sans poisons ni opérations,** c'est la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

FEMMES QUI SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat que vous n'avez pas le droit de désespérer. Vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la **Jouvence de l'Abbé Soury.**

Exiger ce portrait

La Jouvence de l'Abbé Soury
c'est le salut de la Femme.

FEMMES QUI SOUFFREZ de **Règles irrégulières** accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de **Migraines,** de **Maux d'Estomac,** de **Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes,** etc.;

Vous qui craignez la **Congestion,** les **Chaleurs, Vapeurs, Etourdissements** et tous les accidents du **RETOUR D'AGE,** employez la **Jouvence de l'Abbé Soury** qui vous guérira sûrement.

Le flacon : **4** fr. **25** dans toutes les Pharmacies ; **4** fr. **85** franco gare. Les 4 flacons, **17** fr. expédition franco gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. **DUMONTIER,** à Rouen.

Ajouter **0** fr. **50** par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

POMPES

MOTOS-POMPES et MOTEURS

Cuivrerie, Matériel d'incendie et Extincteurs

Tuyaux cuir, toile et caoutchouc

SEAUX EN TOILE

PAUL DEVEZE, 8-16, rue Belsunce, MARSEILLE

SAVON DE MENAGE à 1 fr. 70 le kilo
Huile d'olive
Colis postaux pour tous pays
AUX OLIVIERS
DE NICE
50, rue Puvis-de-Chavannes, 50 près rue Colbert

ON DEM. femmes pour travail de chais, référ. 1re ordre et certificats exigés. Se prés. lundi matin, Caves Nationales, rue Plumier prolongée.

Défendez-vous
contre les dangers du Froid, de l'Humidité, des Poussières, des Microbes.
DÉFENDEZ
votre GORGE, vos BRONCHES, vos POUMONS
contre les
Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.
avec les
PASTILLES VALDA
Elles ÉVITENT Elles COMBATTENT
toutes les
Maladies des Voies Respiratoires
MAIS SURTOUT
Ayez bien soin de n'employer que les
PASTILLES VALDA VÉRITABLES
VENDUES SEULEMENT
en BOITES de 1.75 portant le nom
VALDA

CORNED-BEEF Viande cuite et désossée en boîte, pour envoi à nos prisonniers en Allemagne. Importation directe. **H. LEBOSSÉ,** 59, quai d'Orléans, Le Havre. Représ. dem.

DIVORCE

rapide, sans frais, assist. judic. Succès cert. Procès. Réhabilitation. Consul., 3 fr., 78, r. St-Ferréol (entres.).

SCIEUR

Bon scieur pour circulaire demandé, bien payé. Constantin, à Gémenos (B.-du-Rh.).

IL FAUT SEMER !

Voici le moment si vous ne voulez éprouver aucun déboire du fait de la semence, employez nos

GRAINES ÉPROUVÉES

elles sont contrôlées et incessamment surveillées par un service d'essais perfectionné. Spécialité de

POIS de SEMENCES et toutes graines
POMME de TERRE fourragères et potagères

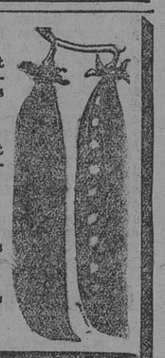

Catalogue gratis et franco

BERNARD Fils 29, bd Garibaldi, ex-boul. du Musée

Maison fondée en 1872 — MARSEILLE

17e Année

On peut Gagner 500.000 fr.

Avec CINQ FRANCS

en achetant un **BON A LOTS PANAMA,** conformément à la Loi spéciale du 12 mars 1900, payable CINQ francs en souscrivant et le solde par mensualités pendant deux ans. Dès le premier versement, on devient seul propriétaire du titre comme s'il était payé comptant et l'on a droit à la totalité du lot gagné. *Tous les numéros sortiront gagnants de 400 à 500.000 fr.*

Tout titre non gagnant est remboursé à **400** francs. (Garanti par un dépôt de 152.000.000 de francs effectué au Crédit Foncier de France.)

TIRAGE LE 15 NOVEMBRE 1917, à 2 heures, à Paris

Les **LOTS PANAMA** offrent 276 tirages donnant les lots ci-dessous :

140 Lots de	500.000 francs	280 Lots de	5.000 francs
140 —	250.000 —	1.400 —	2.000 —
280 —	100.000 —	14.400 —	1.000 —
280 —	10.000 —	82.800 —	400 —

Au total : 153.850.000 francs

Numéro de suite — Sécurité absolue — Liste gratuite après Tirages

Les demandes sont reçues jusqu'au 15 NOVEMBRE 1917, midi

Mandat de CINQ Francs à M. le Dr du CRÉDIT FAMILIAL ALGERIEN OU TÉLÉGRAPHIQUE 10, RUE D'ISLY, 10 — ALGER

Seul établissement de crédit dont les opérations sont autorisées par la loi spéciale du 12 mars 1900 et rigoureusement contrôlées.

INCROYABLE... MAIS VRAI !!!

Malgré la Hausse sur les Tissus

L'AMERICAN TAILOR, 12, rue Paradis **49 Fr.**

continue à vendre ses COMPLETS ou PARDESSUS sur MESURE à partir de

RAYONS SUPÉRIEURS A 59 - 69 - 79 - 89 - 99

Ouvert le dimanche jusqu'à midi

Vente de Draperies au détail, prix de fabrique, le matin, de 9 à 11 heures.

Etude de Me Charles SIGNORET, avoué, 33, rue Paradis, Marseille.

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES

sur surenchère du sixième, de

1° **UN GRAND TERRAIN,** situé à Marseille, délimité dans son ensemble par les immeubles en façade sur le boulevard de la Corderie, la rue du Fort, le chemin de ronde sous le fort, continuant la rue du Fort ou terrains appartenant au Génie militaire ou autres, les anciens lits militaires et l'avenue Rasteur.

Mise à prix : **Un million dix mille quatre cent cinquante francs,** ci..... **1.010.450**

2° **UN LOT DE TERRAINS,** formant triangle, sis rue du Coteau, près l'angle de la rue du Fort, contigu à l'immeuble Joyeux.

Mise à prix : **Mille deux cents francs,** ci..... **1.200**

Adjudication fixée au **Mercredi, vingt-un Novembre 1917, à 8 heures 1/2 du matin,** en la Salle des Criées du Tribunal Civil, au Palais de Justice, à Marseille.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'avoué soussigné poursuivant la vente, ou à Me Teisseire, avoué, 11 a, rue Armény, et à Me Eugène Rousset, avoué, 21, rue Grignan, ou consulter au greffe le cahier des charges.

Signé : Charles SIGNORET, avoué.

LA TISANE JAILLEU

c'est la **Santé,** c'est la **Médecine végétale** par les plantes. Succès certain et garanti contre **Constipation, Bile,** Maladies de l'**Estomac** et du **Foie.**

Dépôt à Lyon : *DUNOZ, pharmacien, rue Ste-Catherine, 7*

Prix, **1 fr. 80** ; par Poste, **2 fr. 10**

DÉPOT : Girod, pharmacien, 11, rue Mission-de-France

INSTITUT COMMERCIAL COLBERT

6, rues des Feuillants et Noailles — Fondé en 1900

Cours privés ou gratuits de 8 à 21 h. (Cours par Correspondance)

COMPTABILITÉ, STÉNO-DACTYLO, CALLIGRAPHIE, FRANÇAIS, ANGLAIS

Concours : Elèves offic., Banq., P. T. T., Pes. Jurés, P. et Ch. Hres spéciales pr cours réservés aux jues filles (Placement gratuit)

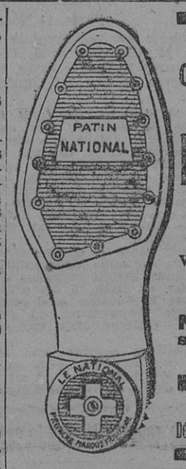

EN FAISANT L'ACHAT DE VOTRE

Chaussure Nationale

ADAPTEZ A CELLE-CI LE

PATIN NATIONAL

ET LE

Talon Tournant "National"

vous économiserez TROIS ressemelages

Seule *la marque* **NATIONAL** *donne toute garantie de* **solidité** *et de* **durée.**

REFUSER LES IMITATIONS

Manufacture Française de Caoutchouc

OULLINS-LYON (Rhône)

Dépôt à Marseille : A. GAROUTE, 95, crs Lieutaud

CHEVAUX

MAISON J. BERRUYER

MM. Vve J. BERRUYER et M. E. HERAND, 36, avenue du Prado, à MARSEILLE, préviennent MM. les propriétaires, qu'ils seront à la FOIRE DE BRIGNOLES, demain 12 courant, avec un convoi de chevaux bretons et percherons.

Moteurs Amanco

marchant à l'essence, au pétrole, au gaz, pour tous usages. On demande des agents sérieux pour le Var. S'adresser à M. Moutte Victor, avenue Gambetta, 108, à Hyères.

Tout le monde préfère la **PHOTO MIDGET**
38, rue Saint-Ferréol

BAINS

145, Grand Chemin d'Aix

Bains simples, 0.50 cent. (linge compris) Bains-Douches, 0.20 c.

PLATANES pieds et branches. Suis acheteur grosses quantités. Auguste Gérin, Valence (Drôme).

VERMICELLIER

contremaître demandé, vermicellerie du Prado, boulevard Latil.

SCIEURS circulaire, manœuvres, charretiers pour bois demandés. Scierie Fossat, Le Fugeret (Basses-Alpes).

COLORANTS pour savonnerie et toutes industries. Allal, 16, rue de la République.

MALAXEUR d'occasion en bon état est demandé. Allal, 16, rue de la République.

HOMME actif, connaissant tous les travaux de la vigne, désire place comme aide et gouvernant de personnel. Maison Ray, no 1, St-André.

VENTE EN GROS

DE CHAUSSURES

Grand stock de brodequins de marche cloués garantis tout cousus main et tout cuir. S'adresser 70, grand chemin d'Aix, Marseille.

A VENDRE chambres, salles à manger t. styles, bureaux, toilettes, 5, rue du Lycée, au 1er.

ON DEMANDE de bons ouvriers tourneurs, ajusteurs monteurs. S'adresser ateliers B. Roberty et Cie, traverse du Moulin, la Capelette.

OUVRIERS charrons demandés, chez **Carvin,** St-Henri, banlieue, prix 1 fr. à 1 fr. 25 l'heure.

SOUDEUR autogène capable est demandé, chaudronnerie L. Pic, 26, rue Bérard.

SAGE-FEMME Vaccination Pensionnaires 40 francs Place enfants. Consult. gratuites de 2 h. à 5 h. Mme Arnaud, boul. Madeleine, 59.

DEPURATIF BLEU

GUÉRIT : Constipation, Vices du sang, Maladies de la peau. Combat les accidents de l'âge critique.

ÉPUISÉS, surmenés, convalescents, rhumatisants, prenez avec confiance le DÉPURATIF BLEU, qui vous donnera appétit, force, santé, **3** fr. toutes pharm. La cure est de 4 flacons, **12** fr.

MARSEILLE : Phie Principale ; phie Bel ; phie Codol ; phie Goutal. — TOULON : Phie Chabre. — ARLES : Phie Maurel : phie Longuet

L'ANTICOR BRÈLAND enlève le germe des cors : 1.30, fco 1.60

Aliment National " AU LANCIER " Lait, Cacao, Sucre. Le Déjeuner, 0 fr. 20. — Postal, 10 kilos, contenant 300 déjeuners, franco contre mandat, 39 fr. 60. — Produits **" Au Lancier ",** 7, rue Castel, Nice (Alpes-Maritimes). — **Agents demandés.** — Chicorée du Nord **" Au Lancier ".** — Bouillon Fournier.

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre **CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES** de **LAIT, RASQUETTES, GLAIRES. MUGUET.** En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations.

RAPATRIÉ réformé no 1, professeur, père de famille, cherche leçons, préceptorat ou place dans instit. second. ou prim. : classe jusqu'à la 4e, ou emploi dans commerce. S'adresser Olivier, 30 bis, rue Montévidéo.

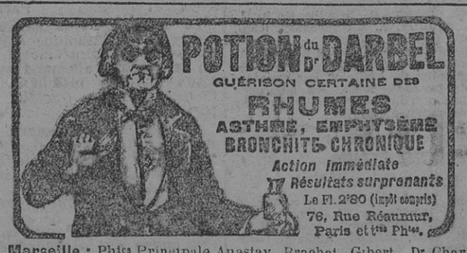

POTION du Dr DARBEL

GUÉRISON CERTAINE DES

RHUMES

ASTHME, EMPHYSÈME BRONCHITE CHRONIQUE

Action Immédiate

Résultats surprenants

Le Fl. 2f80 (impôt compris)

76, Rue Réaumur, Paris et tes Phies.

Marseille : Phies Principale Anastay, Brachat, Gibert, Dr Charrier, Ispa et du Serpent. — **Aix :** Phies Sigaud, Don, Defrance et du Marché. — **Tarascon :** Phie Brot.

LA PHOCEENNE, Maison de Nettoyage, 23-25, rue de La Palud

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Ster. du *Petit Provençal* rue de la Darse